

Sondage sur la gestion de la chasse au Saguenay– Lac-Saint-Jean

Répertoire des données et principaux constats



Association des pourvoiries du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Association des sauvaginaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Association des trappeurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Corporation de LACTivité pêche Lac-Saint-Jean
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs-02
Fédération québécoise pour le saumon atlantique
Regroupement régional des gestionnaires de zecs
SÉPAQ – réserve faunique Ashuapmushuan
Union des producteurs agricoles (UPA)

AVERTISSEMENT

Le présent document est une réalisation d'associations membres de la Table régionale de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean (TRF-02) et n'engage que ces organismes. Le soutien de personnes du Ministère à la TRF-02, à la réalisation du sondage et à la production du rapport n'engage aucunement le Ministère à cet égard.

Ce projet a été réalisé avec le soutien financier du programme Relève et mise en valeur de la faune.



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs



Photographie de la page couverture :

Serge Gravel, technicien de la faune, Direction régionale de la gestion de la faune - Saguenay–Lac-Saint-Jean

La version intégrale de ce document est accessible sur le site Internet

fedecp.gc.ca

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Association des pourvoires du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Association des sauvagniers du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Association des trappeurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Corporation de L'Activité pêche Lac-Saint-Jean, Fédération québécoise pour le saumon atlantique, SÉPAQ – réserve faunique Ashuapmushuan, Regroupement régional des gestionnaires de zecs, Union des producteurs agricoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean. 2016. **Sondage sur la gestion de la chasse au Saguenay–Lac-Saint-Jean – Répertoire des données et principaux constats. Table régionale de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean.** 117 p.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Administration du projet

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Rédaction et analyse

Claude Dussault, biologiste, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, (MFFP) – Direction régionale de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Soutien financier

Programme de réinvestissement dans le domaine de la faune

Support informatique

Pascal Alarie, FédéCP – National

Support matériel

Ginette Maltais, FédéCP – Saguenay–Lac-Saint-Jean

Traitement en géomatique

Hélène Gagné, géomaticienne, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Direction régionale de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Sébastien Karmann, technicien forestier (géomaticien), ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Direction régionale de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Commentaires

Michel Bouchard de l'Association des Sauvaginiers du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Marcel Simard, FédéCP – Saguenay–Lac-Saint-Jean

Sophie Hardy, biologiste, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Direction régionale de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Michel Héneault, biologiste, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Direction de la gestion de la faune gestion - Lanaudière - Laurentides

Sébastien Lefort, biologiste, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Direction de l'Expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune

Compilation des données de la relève

Lynda Martin, MFFP

Mise en forme du rapport

Lynda Martin, MFFP

Des remerciements à toutes les personnes qui ont pris quelques minutes de leur temps pour répondre aux questions des différents sondages.

TABLE DES MATIERES

ORGANISMES MEMBRES DE LA TABLE REGIONALE DE LA FAUNE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN.. **Erreur ! Signet non défini.**

ÉQUIPE DE TRAVAIL	II
INTRODUCTION	5
MÉTHODOLOGIE.....	5
OPINION DE LA RELÈVE	9
OPINION DES CHASSEURS DE PETIT GIBIER.....	27
OPINION DES CHASSEURS D’ORIGNAUX	42
OPINION DES VILLÉGIATEURS.....	63
ANNEXES 1 – SONDAGE AUPRÈS DE LA RELÈVE	74
ANNEXES 2 – SONDAGE AUPRÈS DES CHASSEURS DE PETIT GIBIER	91
ANNEXES 3 – SONDAGE AUPRÈS DES CHASSEURS D’ORIGNAUX.....	98
ANNEXES 4 – SONDAGE AUPRÈS DES VILLÉGIATEURS	106
ANNEXES 5 – LETTRE D’INVITATION À PARTICIPER AU SONDAGE	112
ANNEXES 6 – APPEL LANCÉ AUX DÉTENTEURS D’UN CERTIFICAT DU CHASSEUR.....	115

FIGURE

FIGURE 1 - Délimitation du territoire public libre en milieu périurbain au Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	5
---	---

TABLEAU

TABLEAU 1 - Calcul du taux de réponse et de la marge d’erreur du sondage.....	6
---	---

INTRODUCTION

L'article 1.3 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) stipule que *Toute personne a le droit de chasser, de pêcher et de piéger, conformément à la loi. Le premier alinéa n'a pas pour effet, toutefois, d'établir une prépondérance de ce droit à l'égard d'autres activités pouvant s'exercer sur le même territoire.* Pour sa part, l'article 1.4 énonce que *Nul ne peut sciemment faire obstacle à une personne effectuant légalement une activité visée au premier alinéa de l'article 1.3, y compris une activité préparatoire à celle-ci.*

Depuis plusieurs années, la question de l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal fait l'objet de discussions : trop grande superficie de territoire occupée par certains groupes de chasseurs, difficulté d'accéder à un territoire de chasse, etc. Cette appropriation du territoire contrevient à l'esprit des articles 1.3 et 1.4 de la LCMVF. Différentes initiatives ont été entreprises afin de régler la situation. La Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec (FédéCP) distribue des pancartes normalisées pour la chasse à l'orignal invitant les chasseurs au respect du partage du territoire. Le MFFP a également entrepris une réflexion sur la problématique du partage du territoire sur les zones d'exploitation contrôlée (Zecs).

La question de l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal préoccupe également la Table régionale de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean (TRF-02). Les membres de la TRF-02 ont donc voulu sonder diverses clientèles (chasseurs, villégiateurs, relève) sur cette problématique et en particulier en milieu périurbain. Ce territoire a été défini comme étant libre, c'est-à-dire sans statut particulier comme les zecs, pourvoiries, réserves fauniques, terrains privés, parcs, réserves écologiques, etc., et situé à moins de 50 km des routes 169, 170 et 172 (Figure 1). Ce territoire a été visé puisqu'il ne nécessite pas d'infrastructure particulière pour pratiquer la chasse. En effet, un chasseur pourrait, à partir de chez lui, aller chasser puis revenir à la maison le soir même.

L'objectif du présent sondage visait donc à évaluer l'opinion des chasseurs d'originaux sur divers aspects de la gestion de la chasse dans la zone 28, dont l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal sur le territoire public libre en milieu périurbain.

MÉTHODOLOGIE

Aux fins du sondage, le milieu périurbain a été découpé en bandes de 10 km (Figure 1).

La liste des personnes détenant un certificat du chasseur n'étant pas à jour (déménagement, décès), il n'était pas possible de tirer un échantillon parmi cette liste. Nous avons donc tiré au hasard un échantillon de 700 chasseurs parmi les chasseurs s'étant procuré un permis de chasse à l'orignal à l'automne 2015, et un autre 700 chasseurs parmi les chasseurs s'étant

procuré un permis de petit gibier seulement. Pour ces deux groupes, nous avons visé les détenteurs d'un permis de chasse dont le lieu de résidence était au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

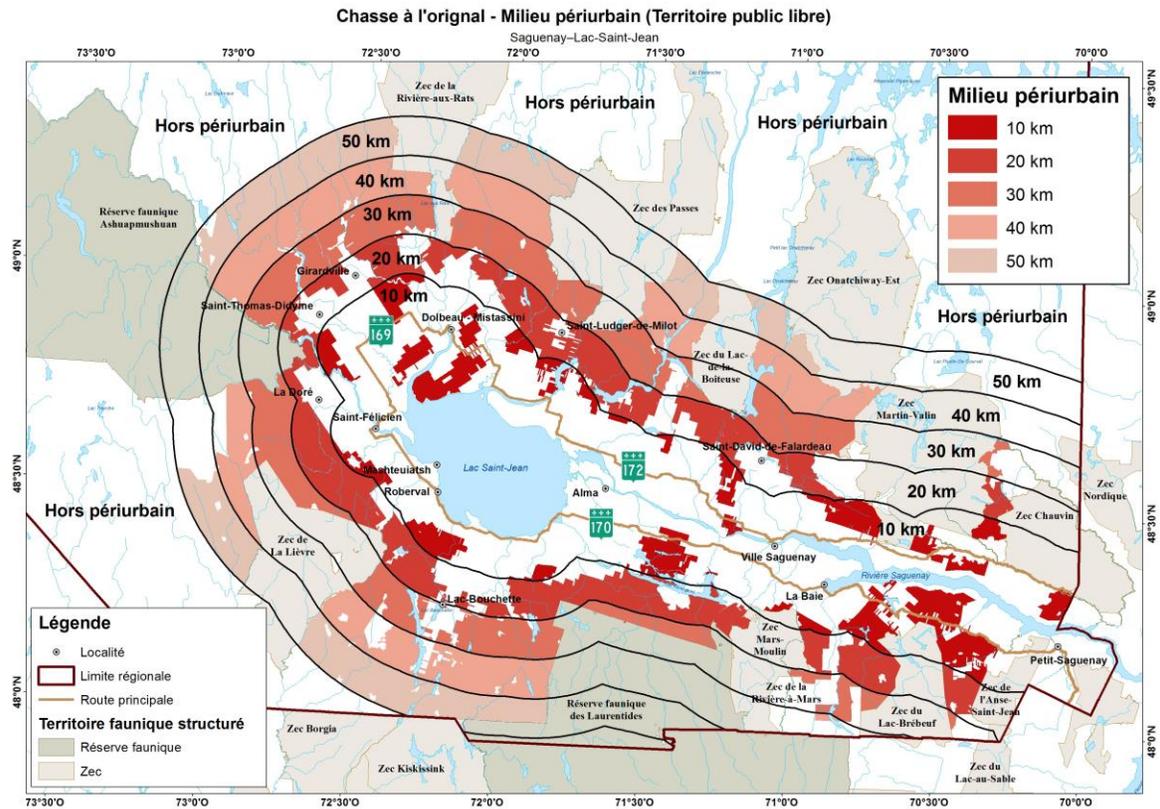


FIGURE 1. DÉLIMITATION DU TERRITOIRE PUBLIC LIBRE EN MILIEU PÉRIURBAIN AU SAGUENAY–LAC-SAINTE-JEAN.

Pour les villégiateurs, nous avons tiré au hasard un échantillon de 500 villégiateurs localisés dans le milieu périurbain. L'échantillon des villégiateurs a été tiré de façon proportionnelle en fonction de leur nombre dans le milieu périurbain de chacune des MRC et en fonction des bandes de 10 km. Les villégiateurs pouvaient provenir soit de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou de l'extérieur de la région. Des vérifications ont été faites de façon à ce que les villégiateurs ne reçoivent pas deux invitations à des sondages différents.

Le sondage a été réalisé à l'aide du logiciel Survey Monkey (Annexes 2 à 4). Un envoi postal a été réalisé auprès de chaque personne les invitant à répondre au sondage (Annexe 5). Le lien pour se connecter leur était fourni de même qu'une adresse courriel pour obtenir de l'assistance le cas échéant. Un code d'accès de huit caractères alphanumériques (XX0000YY) était attribué à chaque sondé. Les deux premiers caractères visaient le type de clientèle visée (PG= Chasseurs de petit gibier; OR= Chasseurs d'originaux; DR, FJ, LS, MC= Villégiateurs des MRC, Domaine-du-Roy, du Fjord, Lac-Saint-Jean-Est et Maria-Chapelaine respectivement). Les quatre

caractères numériques suivants étaient tirés au hasard de 0000 à 9999 et les deux caractères alphabétiques tirés au hasard. Ce code d'accès permettait de s'assurer qu'il n'y avait pas de fausses entrées sur les sondages et que les sondés ne répondaient qu'une seule fois. De plus, lors de demande d'assistance, les codes d'accès permettaient de savoir à quel sondage on se référait.

Dans le cas de la relève, le sondage leur était distribué dans le cadre du *Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune* (PESCOF; Annexe 1). Enfin, une invitation a été lancée auprès des détenteurs d'un certificat de chasse, mais qui ne chasse pas (Annexe 6).

Le sondage s'est déroulé aux périodes suivantes :

- Chasseurs d'originaux : du 8 février au 31 mars 2016;
- Chasseurs de petit gibier : du 8 février au 31 mars 2016;
- Villégiateurs : du 15 février au 31 mars 2016;
- Relève : du 31 janvier au 14 août 2016;
- Certificat du chasseur : du 21 février au 31 mars 2016.

Le calcul des marges d'erreur s'est fait à partir d'un calculateur automatique¹.

RÉSULTATS

Taux de réponse

Le taux de réponse a varié de 16 % chez les chasseurs de petit gibier à 35 % chez les chasseurs d'originaux (Tableau 1). Dans le cas de la relève, comme les participants étaient sollicités à même le cours, le taux de réponse est de 100 %. La marge d'erreur selon la clientèle varie de 5,1 % à 9,1 %, mais peut varier en fonction du nombre de répondants en fonction des questions.

TABLEAU 1. CALCUL DU TAUX DE RÉPONSE ET DE LA MARGE D'ERREUR DU SONDRAGE.

Clientèles	Taille			Taux de réponse	Marge d'erreur*
	Population	Échantillon	Répondant		
Chasseurs de petit gibier	4 985	700	113	16 %	9,1 %
Chasseurs d'originaux	25 518	700	191	27 %	7,1 %
Villégiateurs	2 713	500	177	35 %	7,1 %
Relève	1 007	273	273	100 %	5,1 %

* Niveau de confiance = 95 %.

¹ <https://fr.checkmarket.com/ressources-etudes-de-marche/calculateur-taille-echantillon-enquete/>

En ce qui concerne l'invitation lancée aux détenteurs d'un certificat de chasse, mais n'ayant pas chassé en 2015, compte tenu du faible taux de réponse obtenu (n= 19), les données n'ont pas été analysées.

OPINION DE LA RELÈVE

Question 1 : Identification du groupe

Cette question servait uniquement à des fins de contrôle.

Question 2 : Pour quelle(s) raison(s) suivez-vous un cours pour le certificat du chasseur?

Le tiers des répondants (n= 90/273) a identifié une seule raison pour justifier le cours pour l'obtention du certificat du chasseur.

Nombre de raisons	n	%
0	1	0,4 %
1	90	33,0 %
2	40	14,7 %
3	68	24,9 %
4	45	16,5 %
5	21	7,7 %
6	8	2,9 %
Total	273	100,0 %

Parmi les 90 répondants ayant identifié une seule raison, près du tiers des répondants (31,1 %; n= 28/90) a identifié l'accompagnement d'un ou des compagnons de chasse. La réponse « Pour le plaisir » a été identifiée par près de 29 % (n= 26) des répondants.

Une seule raison	n	%
Accompagner un ou des compagnons de chasse	28	31,1 %
Défi de la chasse	10	11,1 %
Pour le plaisir	26	28,9 %
Par tradition familiale	5	5,6 %
Pour consommer de la viande sauvage	7	7,8 %
Pour la détente en forêt	3	3,3 %
Reprise de cours suite à une annulation de certificat de chasseur	2	2,2 %
Autres	9	10,0 %
Total	90	100,0 %

Peu importe le nombre de raisons invoquées (plus de 1), l'accompagnement d'un ou des compagnons de chasse représente la principale raison pour suivre le cours de maniement des armes à feu.

Raisons	Nombre de raisons				
	2	3	4	5	6
Nombre de répondants	40	68	45	21	8
Accompagner un ou des compagnons de chasse	18	38	27	19	8
Défi de la chasse	9	28	25	17	7
Pour le plaisir	17	44	41	21	7
Par tradition familiale	5	12	13	9	8
Pour consommer de la viande sauvage	15	45	36	17	8
Pour la détente en forêt	14	34	38	19	8
Reprise de cours suite à une annulation de certificat de chasseur	0	0	0	0	1
Autres	2	3	0	3	1
Total	80	204	180	105	48

Globalement, parmi les 273 répondants, la raison la plus souvent invoquée est le plaisir de la chasse (n= 156) suivi de l'accompagnement de compagnons de chasse (n= 138).

Raisons	n	%
Accompagner un ou des compagnons de chasse	138	19,5 %
Défi de la chasse	96	13,6 %
Pour le plaisir	156	22,1 %
Par tradition familiale	52	7,4 %
Pour consommer de la viande sauvage	128	18,1 %
Pour la détente en forêt	116	16,4 %
Reprise de cours suite à une annulation de certificat de chasseur	3	0,4 %
Autres	18	2,5 %
Total	707	100,0 %

Question 3 : Quel(s) type(s) de chasse prévoyez-vous pratiquer?

Plus du tiers des répondants (35,2 %; n= 95/270) prévoient chasser deux espèces, 25,9 % (n= 70) prévoient une seule espèce et 22,6 % (n= 61) prévoient en chasser trois.

Nombre d'espèces identifiées	n	%
1	70	25,9 %
2	95	35,2 %
3	61	22,6 %
4	26	9,6 %
5	12	4,4 %
6	3	1,1 %
7	1	0,4 %
8	1	0,4 %
9	1	0,4 %
Total	270	100,0 %

Parmi les 70 répondants ayant identifié une seule espèce, la majorité (41,4 %) prévoit chasser le petit gibier (n= 29/70). La chasse à l'original est la seconde espèce la plus convoitée (38,6 %; n= 27).

Une seule espèce	n	%
Petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopèdes)	29	41,4 %
Original	27	38,6 %
Cerf de Virginie	1	1,4 %
Caribou	0	0,0 %
Ours	0	0,0 %
Dindon sauvage	1	1,4 %
Sauvagine (oies, bernaches, canards)	1	1,4 %
Bécasse	0	0,0 %
Autres	11	15,7 %
Total	70	100,0 %

Peu importe le nombre d'espèces identifiées (plus de 1), la chasse au petit gibier et la chasse à l'orignal sont les deux types de chasse recherchés.

Espèces	Nombre d'espèces							
	2	3	4	5	6	7	8	9
Nombre de répondants	95	68	45	21	8	1	1	1
Petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopèdes)	86	60	26	12	3	1	1	1
Orignal	84	52	25	12	3	1	1	1
Cerf de Virginie	4	14	13	7	3	1	1	1
Caribou	1	2	7	4	2	1	1	1
Ours	6	25	12	6	3	1	1	1
Dindon sauvage	1	2	1	3	1	0	1	1
Sauvagine (oies, bernaches, canards)	6	23	17	10	3	1	1	1
Bécasse	0	4	2	2	0	0	1	1
Autres	2	1	1	4	0	1	0	1
Total	190	183	104	12	18	7	8	9

Globalement, parmi les 270 répondants ayant identifié au moins une espèce, c'est à nouveau les chasses au petit gibier et à l'orignal qui sont le plus fréquemment sélectionnées.

Type de chasse	n	%
Petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopèdes)	219	33,7 %
Orignal	206	31,7 %
Cerf de Virginie	45	6,9 %
Caribou	19	2,9 %
Ours	55	8,5 %
Dindon sauvage	11	1,7 %
Sauvagine (oies, bernaches, canards)	63	9,7 %
Bécasse	10	1,5 %
Autres	21	3,2 %
Total	649	100,0 %

Question 4 : Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

- a) La durée de la saison de chasse à l'orignal à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine)**

Un total de 46 % (n= 123/268) des répondants n'est pas favorable à une réduction de la durée de la saison de chasse à l'orignal à l'arme à feu contre 30 % (n= 81) qui est plutôt favorable. À noter le fort taux d'indécis / Ne sais pas (23,9 %; n= 64).

- b) L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'orignal**

La majorité des répondants (50,9 %; n= 135/265) estime que l'accessibilité au territoire est un problème pour la pratique de la chasse à l'orignal contre 31 % (n= 83). Un total de 17,7 % (n= 47) a identifié ne pas savoir.

- c) La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'orignal à l'arme à feu**

Un total de 50,6 % (n= 135/267) est contre cette interdiction, alors que 39,7 % n= 106) y est favorable.

- d) Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'orignal à l'arme à feu si la période de chasse à l'orignal à l'arme à feu était écourtée à 17 jours (3 fins de semaine)**

Près de la moitié des répondants (n= 133/267) est en désaccord avec cette proposition. Le taux d'indécis atteint 16,8 % (n= 45).

- e) Je suis satisfait du plan de gestion de l'orignal et de son principe d'alternance**

Près de 80 % (n= 211/267) des répondants sont satisfaits du plan de gestion de l'orignal. C'est 16 % (n= 43) qui a indiqué « Ne sais pas ».

- f) Lors des années d'interdiction de la chasse à la femelle, je serais en faveur d'interdire le faon (veau) également**

C'est plus de 63 % (n= 169/268) des répondants qui seraient favorables à l'interdiction de la chasse au faon lors des années d'interdiction de la chasse à la femelle.

g) L'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine

Environ 38 % (n= 125/264) des répondants considèrent que l'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine. Une proportion importante (37 %; n= 97) des répondants a indiqué « Ne sais pas ».

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas	Total
La durée de la saison de chasse à l'original à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine)	53 19,8 %	70 26,1 %	45 16,8 %	36 13,4 %	64 23,9 %	268
L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'original	28 10,6 %	55 20,7 %	81 30,6 %	54 20,4 %	47 17,7 %	265
La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'original à l'arme à feu	75 28,1 %	60 22,5 %	50 18,7 %	56 21,0 %	26 9,7 %	267
Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'original à l'arme à feu si la période de chasse à l'original à l'arme à feu était écourtée à 17 jours (3 fins de semaine)	78 29,2 %	55 20,6 %	49 18,3 %	40 15,0 %	45 16,8 %	267
Je suis satisfait du plan d'action de l'original et de son principe d'alternance	7 2,6 %	6 2,2 %	69 25,8 %	142 53,2 %	43 16,1 %	267
Lors des années d'interdiction de la chasse à l'original à la femelle, je serais en faveur d'interdire le faon (veau) également	17 6,3 %	36 13,4 %	73 27,2 %	96 35,8 %	46 17,2 %	268
L'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine	24 9,1 %	42 15,9 %	73 27,6 %	28 10,6 %	97 36,7 %	264

Question 5 : Avez-vous l'intention de chasser l'original?

Une majorité des répondants (69,6 %; n= 188/270) a signifié son intention pour chasser l'original, alors que 17,8 % (n= 48) pourraient peut-être ou ne sait pas.

Intention de chasser l'original	n	%
Oui	188	69,6 %
Non	34	12,6 %
Ne sais pas / Peut-être	48	17,8 %
Total	270	100,0 %

Question 6 : Aimerez-vous chasser l'original?

Cette question s'adressait à ceux qui ont répondu « Non » ou « Ne sais pas / Peut-être » à la question précédente.

Parmi les 34 répondants ayant mentionné qu'ils n'avaient pas l'intention de chasser l'original, 65 % (n= 22) mentionnent qu'ils n'aimeraient pas chasser l'original.

Parmi les 48 répondants ayant mentionné « Ne sais pas / Peut-être » au niveau de l'intention de chasser l'original, 46 % (n= 22) mentionnent qu'ils aimeraient chasser l'original, alors qu'une proportion similaire (48 %; n= 23) fournit la même réponse au niveau de l'intérêt.

Aimerait chasser l'original	Intention de chasser l'original*		Total
	Non	Ne sais pas / Peut-être	
Oui	4	22	26
Non	22	3	25
Ne sais pas / Peut-être	8	23	31
Total	34	48	82

*Réponse à la question 5.

Question 7 : Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous ou aimeriez-vous chasser l'original?

Parmi les 49 répondants ayant identifié une seule raison, l'accompagnement d'un ou des compagnons de chasse et la consommation de viande sauvage sont les deux principales raisons invoquées dans une proportion respective de 28,6 % (n= 14).

Une seule raison	n	%
Accompagner un ou des compagnons de chasse	14	28,6 %
Défi de la chasse	4	8,2 %
Pour le plaisir	10	20,4 %
Par tradition familiale	2	4,1 %
Pour consommer de la viande sauvage	14	28,6 %
Pour la détente en forêt	4	8,2 %
Autres	1	2,0 %
Total	49	100,0 %

Peu importe le nombre de raisons identifiées (plus de 1), la consommation de la viande sauvage et l'accompagnement d'un ou des compagnons de chasse sont parmi les principales raisons pour lesquelles les répondants souhaiteraient chasser l'original.

Raisons	Nombre de raisons				
	2	3	4	5	6
Nombre de répondants	51	62	41	30	9
Accompagner un ou des compagnons de chasse	26	38	29	26	9
Défi de la chasse	15	36	28	28	9
Pour le plaisir	16	33	36	30	9
Par tradition familiale	6	13	7	10	9
Pour consommer de la viande sauvage	25	43	37	26	9
Pour la détente en forêt	12	21	27	30	9
Autres	2	2	0	0	0
Total	102	186	164	150	54

Question 8 : Quel(s) type(s) d'armes(s) comptez-vous utiliser?

La carabine est la principale arme identifiée par les répondants (88,8 % ; n= 214/241), suivie par le fusil (48,5 % ; n= 117/241).

Type d'armes	n	%*
Arbalète	31	12,9 %
Arc	19	7,9 %
Carabine	214	88,8 %
Fusil	117	48,5 %
Arme à chargement par la bouche	9	3,7 %
Ne sais pas	11	4,6 %
Total	401	

*Proportion des 241 répondants.

Question 9 : Quel(s) type(s) d'armes(s) aimeriez-vous utiliser?

À l'instar des réponses à la question précédente, la carabine est la principale arme identifiée par les répondants, suivie par le fusil.

Type d'armes	n	%*
Arbalète	69	28,5 %
Arc	60	24,8 %
Carabine	196	81,0 %
Fusil	125	51,6 %
Arme à chargement par la bouche	19	7,8 %
Ne sais pas	6	2,5 %
Total	475	

*Proportion des 241 répondants.

Question 10 : Sur quel(s) type(s) de territoire comptez-vous chasser l'original?

Selon le questionnaire, seules les personnes ayant coché « Oui » ou « Ne sais pas/Peut-être » (NSP/PE) à la question 6 auraient dû répondre à cette question. L'analyse des données montre qu'à la question 6, 26 personnes ont répondu « Oui » et 28 autres « NSP/PE ». En plus de ces personnes, 185 autres ont répondu sans avoir répondu à la question 6. Au total, les résultats sont basés sur 239 répondants. Plus d'un territoire pouvait être sélectionné.

Le territoire public libre en milieu périurbain est le plus fréquemment cité suivi des zecs. Les pourvoiries sont le moins fréquemment citées.

Territoires visés	n	%*
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de :		
10 km	40	16,7 %
20 km	47	19,7 %
30 km	33	13,8 %
40 km	35	14,6 %
50 km	31	13,0 %
Territoire public hors milieu périurbain	54	22,6 %
Zecs	47	19,7 %
Pourvoiries	16	6,7 %
Réserves fauniques	24	10,0 %
Terrain privé	41	17,2 %
Ne sais pas	39	16,3 %
Total	407	

*Proportion des 239 répondants.

Question 11 : Quelle serait selon vous une superficie minimale que devrait avoir un territoire de chasse à l'original pour un groupe de deux chasseurs?

Un total de 20 % (n= 49/242) des répondants ont identifié une superficie minimale de 2 km² pour un territoire de chasse. À noter que 29 % (n= 70) des répondants n'ont pas d'idée précise quant à la grandeur d'un territoire de chasse devrait avoir.

Superficie	n	%
500 m x 500 m	5	2,1 %
1 km ²	31	12,8 %
2 km ²	49	20,2 %
3 km ²	21	8,7 %
4 km ²	20	8,3 %
5 km ²	33	13,6 %
Plus de 5 km ²	13	5,4 %
Ne sais pas	70	28,9 %
Total	242	100,0 %

Question 12 : Selon vous, quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui peuvent constituer un frein pour la pratique de la chasse à l'original ?

La majorité des répondants (53,4 %; n= 133) a identifié une seule raison pouvant constituer un frein pour la pratique de la chasse à l'original.

Nombre de raisons	n	%
1	133	53,4 %
2	58	23,3 %
3	38	15,3 %
4	18	7,2 %
5	1	0,4 %
6	1	0,4 %
Total	249	100,0 %

Parmi ceux qui ont identifié une seule raison, ce sont l'équipement dispendieux et l'accessibilité au territoire qui sont le plus fréquemment mentionnés (12,7 %; n= 17). Toutefois, 47 % (n= 63) des répondants ont indiqué qu'il n'y avait aucune raison représentant une contrainte pour la pratique de la chasse à l'original.

Contrainte à la chasse	n	%
Équipement dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	17	12,7 %
Coût du permis de chasse trop élevé	8	6,0 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	3	2,2 %
Difficulté d'accès au territoire	17	12,7 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	1	0,7 %
Pas de chalet	4	3,0 %
Méconnaissance de ce type de chasse	3	2,2 %
Aucun intérêt	3	2,2 %
Autres raisons	15	11,2 %
Aucune raison	63	47,0 %
Nombre de répondants	134	100,0 %

Parmi l'ensemble des raisons invoquées pouvant constituer un frein pour la pratique de la chasse à l'original, le coût de l'équipement est cité le plus fréquemment, suivi par la difficulté d'accès au territoire. Une bonne proportion indique également qu'il n'y a aucune raison pouvant constituer un frein à la pratique de la chasse à l'original.

Contrainte à la chasse	n	%	%*
Équipement dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	88	19,7 %	35,2 %
Coût du permis de chasse trop élevé	56	12,5 %	22,4 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	42	9,4 %	16,8 %
Difficulté d'accès au territoire	70	15,7 %	28,0 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	21	4,7 %	8,4 %
Pas de chalet	37	8,3 %	14,8 %
Méconnaissance de ce type de chasse	32	7,2 %	12,8 %
Aucun intérêt	9	2,0 %	3,6 %
Autres raisons	23	5,1 %	9,2 %
Aucune raison	69	15,4 %	27,6 %
Nombre de répondants	447	100,0 %	

*Proportion des 250 répondants.

Question 13 : Je serais en faveur d'une structure du territoire public libre en milieu périurbain, en tout ou en partie, pour encadrer la chasse à l'original où des secteurs de chasse seraient attribués annuellement par tirage au sort.

De 35 % (n= 85/243) à 38 % (n= 89/237) des répondants ont répondu « Ne sais pas » à cette question, selon la distance proposée du milieu périurbain. En éliminant cette catégorie, de 58 % (n= 92) à 64 % (n= 97) des répondants se sont prononcés soit « Plutôt en accord » ou

« Totalement en accord » avec une structure du territoire en milieu périurbain jusqu'à 30 km. Dans les zones de 40 km et 50 km, les proportions sont respectivement de 57 % (n= 84) et 52 % (n=78).

	Zone du milieu périurbain									
	10 km		20 km		30 km		40 km		50 km	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Totalement en accord	45	28,5 %	33	21,7 %	38	25,3 %	41	27,7 %	43	28,7 %
Plutôt en accord	47	29,7 %	64	42,1 %	55	36,7 %	43	29,1 %	35	23,3 %
Total	92	58,2 %	97	63,8 %	93	62,0 %	84	56,8 %	78	52,0 %
Plutôt en désaccord	22	13,9 %	19	12,5 %	22	14,7 %	24	16,2 %	21	14,0 %
Totalement en désaccord	44	27,8 %	36	23,7 %	35	23,3 %	40	27,0 %	51	34,0 %
Total	66	41,8 %	55	36,2 %	57	38,0 %	64	43,2 %	72	48,0 %
TOTAL	158	100,0 %	152	100,0 %	150	100,0 %	148	100,0 %	150	100,0 %
Ne sais pas	85	-	86	-	87	-	89	-	87	-
TOTAL	243		207		207		212		222	

N.B. Aux fins du calcul des pourcentages, la catégorie « Ne sais pas » n'a pas été prise en compte.

Question 14 : Dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain.

a) Je participerais au tirage au sort

Un total de 66 % (n= 107/163) des répondants mentionnent qu'ils participeraient au tirage au sort si une structure du territoire était mise en place en milieu périurbain. Un total de 33 % (n= 81/244) a signifié qu'il ne le sait pas.

	n	%
Totalement en accord	57	35,0 %
Plutôt en accord	50	30,7 %
Total	107	65,6 %
Plutôt en désaccord	18	11,0 %
Totalement en désaccord	38	23,3 %
Total	56	34,4 %
TOTAL	163	100,0 %
Ne sais pas	81	33,2 %
TOTAL	244	

b) Le séjour de chasse serait d'une (1) semaine, de deux (2) semaines, de trois semaines (3) et la durée de la période de chasse devrait être de 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours (3 fins de semaine)

Une majorité des répondants (67 %; n= 106/159) favorise une durée de séjour de trois semaines, plutôt que deux (60,1 %; n= 63/158) ou une semaine (57 %; n= 93/162).

Une majorité des répondants (54,3 %; n= 82/151) se montre favorable à une réduction de la saison de chasse à l'arme à feu de l'original 21 à 17 jours.

	Durée du séjour de chasse						Durée de la période de chasse	
	Une semaine		Deux semaines		Trois semaines		17 jours plutôt que 21 jours	
	n	%*	n	%*	n	%*	n	%*
Totalement en accord	32	19,8 %	43	27,2 %	52	32,7 %	35	23,2 %
Plutôt en accord	61	37,7 %	52	32,9 %	54	34,0 %	34	22,5 %
Total	93	57,4 %	95	60,1 %	106	66,7 %	69	45,7 %
Plutôt en désaccord	32	19,8 %	37	23,4 %	28	17,6 %	40	26,5 %
Totalement en désaccord	37	22,8 %	26	16,5 %	25	15,7 %	42	27,8 %
Total	69	42,6 %	63	39,9 %	53	33,3 %	82	54,3 %
TOTAL	162	100 %	158	100 %	159	100 %	151	100 %
Ne sais pas	75	31,6 %	80	33,6 %	80	33,5 %	89	37,1 %
TOTAL	237		238		239		240	

* Les pourcentages sont calculés en excluant la catégorie « Ne sais pas » (NSP). Le pourcentage des NSP est calculé sur l'ensemble des répondants.

Question 15 : Quel prix seriez-vous prêt à défrayer personnellement par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'original sur une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain?

Près de 44 %; (n= 112/257) des participants ont identifié être prêts à défrayer personnellement 100 \$ et moins par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'original dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain. Une proportion importante (23 %; n= 60) des répondants a déclaré ne pas savoir quel prix elle serait prête à défrayer.

Choix de réponses	n	%
Moins de 50 \$	51	19,8 %
50 \$ à 100 \$	61	23,7 %
101 \$ à 150 \$	24	9,3 %
151 \$ à 200 \$	27	10,5 %
201 \$ à 250 \$	15	5,8 %
251 \$ à 260 \$	5	1,9 %
261 \$ à 300 \$	2	0,8 %
301 \$ à 350 \$	1	0,4 %
Plus de 350 \$	11	4,3 %
Ne sais pas	60	23,3 %
Total	257	100,0 %

Question 16 : Avez-vous l'intention de chasser la sauvagine?

Une majorité des répondants (52,8 %; n= 142/269) n'a pas l'intention de chasser la sauvagine. Par contre, une proportion de 20 % (n= 54) a identifié « Ne sais pas / Peut être »,

Intention de chasser la sauvagine	n	%
Oui	73	27,1 %
Non	142	52,8 %
Ne sais pas / Peut-être	54	20,1 %
Total	269	100,0 %

Question 17 : Aimeriez-vous chasser la sauvagine?

Cette question était destinée à ceux qui ont indiqué « Non » à la question précédente. Une majorité des répondants (71,6 %; n= 96/134) a répondu par la négative à cette question. Par contre, une proportion de 19 % (n= 54) a identifié « Ne sais pas / Peut être ».

Aimerait chasser la sauvagine	n	%
Oui	13	9,7 %
Non	96	71,6 %
Ne sais pas / Peut-être	25	18,7 %
Total	134	100,0 %

Question 18 : Souhaiteriez-vous une structure qui permettrait de réserver un champ agricole pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine?

Une majorité (54,9 %; n= 78/142) de répondants est favorable à une structure qui permettrait de réserver un champ agricole pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine.

Souhait d'une structure du territoire pour la chasse à la sauvagine	n	%
Oui	78	54,9 %
Non	22	15,5 %
Ne sais pas / Peut-être	42	29,6 %
Total	142	100,0 %

Question 19 : Quel prix seriez-vous prêt à défrayer par personne par jour pour réserver un champ agricole?

Il ressort que 55 % des répondants (n= 60/108 défrayeraient moins de 20 \$ par jour par personne pour réserver un champ agricole, dont 26 % (n= 28) paieraient moins de 10 \$.

Coût à défrayer	n	%
Moins de 10\$	28	25,9 %
11 \$ à 20 \$	32	29,6 %
21 \$ à 30 \$	19	17,6 %
31 \$ à 40 \$	16	14,8 %
41 \$ à 50 \$	7	6,5 %
Plus de 50 \$	6	5,6 %
Total	108	100,0 %

Question 20 : Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à la sauvagine?

Une majorité des 180 répondants (69,5 %; n= 180/259) a identifié une raison qui constitue un frein pour la pratique de la chasse à la sauvagine. C'est le manque d'intérêt qui est le plus souvent rapporté (n= 66/113; 58,4 %) en éliminant les 59 réponses « Aucune raison ».

Nombre de raisons	n	%
1	180	69,5 %
2	54	20,8 %
3	17	6,6 %
4	8	3,1 %
Total	259	100,0 %

C'est le manque d'intérêt qui est le plus fréquemment mentionné (29,7 %; n= 77/259) comme cause constituant un frein pour la pratique de la chasse à la sauvagine. Il est à noter que 25 % (n= 64) ont signifié n'avoir aucune raison.

Contrainte à la chasse à la sauvagine	n	%*
Équipements dispendieux (appelants, etc.)	36	13,9 %
Coût du permis de chasse trop élevé	11	4,2 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, etc.)	12	4,6 %
Difficulté d'accès au territoire / champ agricole	51	19,7 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	46	17,8 %
Méconnaissance de ce type de chasse	56	21,6 %
Aucun intérêt	77	29,7 %
Autres raisons	18	6,9 %
Aucune raison	64	24,7 %
Total	371	

*Calcul basé sur le nombre de répondants (n= 259)

Question 21 : Sexe des répondants

Il ressort que 66 % (n= 176/266) des répondants sont des hommes.

Question 22 : Âge des répondants

Près de la moitié des chasseurs (52 %; n= 139/265) a entre 20 et 35 ans.

Âge des répondants	n	%
12 à 14 ans	29	10,9 %
15 à 19 ans	16	6,0 %
20 à 24 ans	45	17,0 %
25 à 29 ans	53	20,0 %
30 à 34 ans	41	15,5 %
35 à 39 ans	24	9,1 %
40 à 44 ans	15	5,7 %
45 à 49 ans	18	6,8 %
50 à 54 ans	9	3,4 %
Plus de 55 ans	15	5,7 %
Total	265	100,0 %

Question 23 : Êtes-vous propriétaire d'un chalet de villégiature?

Une majorité des répondants (80,0 %; n= 212/265) n'est pas propriétaire d'un chalet de villégiature.

Question 24 : Lieu de résidence

La majorité des répondants (87,0 %; n= 220/253) provient du Saguenay. Au Saguenay, c'est à Chicoutimi (n= 89) et Jonquière (n= 50) que l'on retrouve le plus de répondants. Les plus grands nombres de répondants proviennent principalement de St-Thomas-Didyme (n= 12) et de Normandin (n= 11).

Saguenay				Lac Saint-Jean (LSJ)			
Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)		Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)	
		Saguenay	Région			LSJ	Région
Anse-St-Jean	1	0,5 %	0,4 %	Albanel	0	0 %	0 %
Chicoutimi	89	40,5 %	35,2 %	Alma	1	3,0 %	0,4 %
Ferland-Boileau	3	1,4 %	1,2 %	Bégin	1	3,0 %	0,4 %
Jonquière	50	22,7 %	19,8 %	Chambord	0	0 %	0 %
La Baie	26	11,8 %	10,3 %	Desbiens	1	3,0 %	0,4 %
Larouche	1	0,5 %	0,4 %	Dolbeau-Mistassini	2	6,1 %	0,8 %

Saguenay				Lac Saint-Jean (LSJ)			
		Proportion (%)				Proportion (%)	
Laterrière	4	1,8 %	1,6 %	Girardville	2	6,1 %	0,8 %
Petit-Saguenay	3	1,4 %	1,2 %	Hébertville-Station	1	3,0 %	0,4 %
Rivière Éternité	0	0 %	0 %	La Doré	0	0 %	0 %
Sacré-Cœur	2	0,9 %	0,8 %	Lac-Bouchette	0	0 %	0 %
Saint-Ambroise	2	0,9 %	0,8 %	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	0	0 %	0 %
Saint-David-de-Falardeau	11	5,0 %	4,3 %	Métabetchouan – Lac-à-la-Croix	0	0 %	0 %
Sainte-Rose-du-Nord	1	0,5 %	0,4 %	Normandin	11	33,3 %	4,3 %
Saint-Félix-d'Otis	1	0,5 %	0,4 %	Notre-Dame-de-Lorette	0	0 %	0 %
Saint-Fulgence	8	3,6 %	3,2 %	Roberval	1	3,0 %	0,4 %
Saint-Honoré	11	5,0 %	4,3 %	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	0	0 %	0 %
Shipshaw	7	3,2 %	2,8 %	Saint-Edmond-les-Plaines	0	0 %	0 %
Total	220	87,0 %		Sainte-Hedwidge	0	0 %	0 %
				Sainte-Jeanne-d'Arc	0	0 %	0 %
				Sainte-Monique-de-Honfleur	0	0 %	0 %
				Saint-Eugène-d'Argentenay	0	0 %	0 %
				Saint-Félicien	1	3,0 %	0,4 %
				Saint-François-de-Sales	0	0 %	0 %
				Saint-Ludger-de-Milot	0	0 %	0 %
				Saint-Prime	0	0 %	0 %
				Saint-Stanislas	0	0 %	0 %
				Saint-Thomas-Didyme	12	36,4 %	4,7 %
				Total	33	13,0 %	%
Total région	253						

OPINION DES CHASSEURS DE PETIT GIBIER

Question 1 : Entrez votre code d'accès de 8 caractères

Cette question servait uniquement à des fins de contrôle.

Question 2 : Avez-vous personnellement chassé le petit gibier en 2015?

Parmi les 113 répondants, 96,5 % (n= 109) d'entre eux ont répondu positivement à cette question.

Question 3 : Sur quel(s) type(s) de territoire avez-vous chassé le petit gibier en 2015?

Un total de 87,2 % (n= 95/109) des répondants a déclaré avoir chassé sur un à trois territoires, bien que près de la moitié (49,5 %; n= 54) a mentionné avoir chassé sur un seul territoire.

Nombre de territoire	n	%
1	54	49,5 %
2	24	22,0 %
3	17	15,6 %
4	3	2,8 %
5	5	4,6 %
6	4	3,7 %
7	1	0,9 %
8	1	0,9 %
Total	109	100,0 %

La chasse au petit gibier se pratique principalement à l'intérieur d'une bande de 30 km du milieu périurbain dans le territoire public libre. Très peu de répondants ont déclaré avoir fréquenté une pourvoirie ou une réserve faunique pour chasser le petit gibier.

Type de territoire de chasse	Nombre	%*
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 10 km	45	41,3 %
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 20 km	44	40,4 %
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 30 km	35	32,1 %
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 40 km	19	17,4 %
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 50 km	21	19,3 %
Territoire public libre à l'extérieur du milieu périurbain	24	22,0 %
Zone d'exploitation contrôlée (Zec)	20	18,3 %
Pourvoires	1	0,9 %
Réserves fauniques	1	0,9 %
Terrain privé	19	17,4 %
Total	229	
Nombre de répondants	109	

*Calcul sur la base du nombre de répondants.

Question 4 : Combien de jours avez-vous consacré en 2015 pour pratiquer la chasse au petit gibier?

Près de 42 % (n= 45/108) des répondants ont déclaré investir 10 jours et plus pour pratiquer la chasse au petit gibier. Un autre 22 % (n= 24) des répondants ont déclaré avoir chassé 3 ou 4 jours.

Nombre de jours de chasse	n	%
1 jour	1	0,9 %
2 jours	6	5,6 %
3 jours	11	10,2 %
4 jours	13	12,0 %
5 jours	8	7,4 %
6 jours	9	8,3 %
7 jours	6	5,6 %
8 jours	6	5,6 %
9 jours	3	2,8 %
10 jours et +	45	41,7 %
Nombre de répondants	108	100,0 %

Question 5 : Aimeriez-vous chasser l'orignal?

Plus de la moitié des répondants (53,6 %; n= 60/112) a signifié son intérêt pour chasser l'orignal, alors que 14,3 % (n= 16) sont indécis.

	n	%
Oui	60	53,6 %
Non	36	32,1 %
Ne sais pas	16	14,3 %
Total	112	100,0 %

Question 6 : Pour quelle(s) raison(s) souhaiteriez-vous chasser l'orignal?

Les chasseurs de petit gibier ont identifié à 72 % la consommation de la viande sauvage (n= 44/61) comme raison pour chasser l'orignal. Le plaisir (60,7 %; n= 37/61) et le défi (54,1 %; n= 33) de cette chasse sont les deux autres principales raisons identifiées.

Choix des réponses	n	%
Accompagner des compagnons de chasse	21	34,4 %
Défi de la chasse	33	54,1 %
Pour le plaisir	37	60,7 %
Par tradition familiale	9	14,7 %
Pour consommer de la viande sauvage	44	72,1 %
Autres	1	1,6 %
Nombre total de participants : 61		

Question 7 : Selon vous, quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui peuvent constituer un frein pour la pratique de la chasse à l'orignal?

En plus des réponses « Autres » et « Aucune », huit raisons étaient suggérées pour identifier les contraintes à la chasse à l'orignal. La proportion de répondants ayant identifié une ou plusieurs raisons (incluant la réponse « Aucune ») se répartit de la façon suivante :

Nombre de raisons	n	%
1	39	34,8 %
2	40	35,7 %
3	19	17,0 %
4	12	10,7 %
5	1	0,9 %
6	1	0,9 %
Total	112	100,0 %

La difficulté d'accès au territoire est la raison la plus fréquemment identifiée parmi les répondants (53,6 %; n= 60), la seconde raison identifiée étant l'importance de l'ouvrage que cela nécessite (33,0 %; n=37). À noter que 11 % (n= 12) ont signifié n'avoir aucun intérêt pour ce type de chasse.

Contrainte à la chasse	n	%*
Équipement dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	24	21,4 %
Coût du permis de chasse trop élevé	33	29,5 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	37	33,0 %
Difficulté d'accès au territoire	60	53,6 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	20	17,9 %
Pas de chalet	14	12,5 %
Méconnaissance de ce type de chasse	13	11,6 %
Aucun intérêt	12	10,7 %
Autres raisons	16	14,3 %
Aucune raison	6	5,4 %
Nombre de répondants	112	

*Calcul sur la base du nombre de répondants.

Nous avons également tenté de vérifier si certaines contraintes à la chasse étaient prépondérantes dans certaines classes d'âge. Le nombre de répondants à chacune des raisons étant faible, il est difficile de tirer des conclusions. Tout au plus, pour la difficulté d'accès au territoire, ce sont les 30-39 ans et les plus de 55 ans qui ont identifié cette contrainte.

Contrainte à la chasse	Classe d'âge									Total
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 et +	
Nombre de répondants	4	4	8	15	14	10	3	14	38	110
Nombre de réponses	9	8	16	38	27	22	4	28	75	227
Trop dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	1 4,3 %	2 8,7 %	4 17,4 %	4 17,4 %	2 8,7 %	2 8,7 %	0 0,0 %	2 8,7 %	6 26,1 %	23 100 %
Coût du permis de chasse trop élevé	2 6,3 %	1 3,1 %	4 12,5 %	5 15,6 %	6 18,8 %	4 12,5 %	1 3,1 %	2 6,3 %	7 21,9 %	32 100 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	1 2,8 %	2 5,6 %	3 8,3 %	6 16,7 %	2 5,6 %	3 8,3 %	1 2,8 %	7 19,4 %	11 30,6 %	36 100 %
Difficulté d'accès au territoire	2 3,4 %	1 1,7 %	1 1,7 %	10 17,2 %	10 17,2 %	5 8,6 %	1 1,7 %	8 13,8 %	20 34,5 %	58 100 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	0 0,0 %	0 0,0 %	1 5,0 %	2 10,0 %	1 5,0 %	2 10,0 %	0 0,0 %	4 20,0 %	10 50,0 %	20 100 %
Pas de chalet	1 7,7 %	1 7,7 %	0 0,0 %	3 23,1 %	1 7,7 %	1 7,7 %	0 0,0 %	1 7,7 %	5 38,5 %	13 100 %
Méconnaissance de ce type de chasse	0 0,0 %	0 0,0 %	2 18,2 %	3 27,3 %	1 9,1 %	1 9,1 %	0 0,0 %	2 18,2 %	2 18,2 %	11 100 %
Aucun intérêt	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	2 16,7 %	2 16,7 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 8,3 %	7 58,3 %	12 100 %
Autre raison	1 6,3 %	1 6,3 %	0 0,0 %	3 18,8 %	1 6,3 %	3 18,8 %	0 0,0 %	1 6,3 %	6 37,5 %	16 100 %
Aucune raison	1 16,7 %	0 0,0 %	1 16,7 %	0 0,0 %	1 16,7 %	1 16,7 %	1 16,7 %	0 8,3 %	1 16,7 %	6 100 %

Question 8 : Je serais en faveur d'une structure du territoire public libre en milieu périurbain, en tout ou en partie, pour encadrer la chasse à l'original où des secteurs de chasse seraient attribués annuellement par tirage au sort.

De 11 % (n= 11/101) à 13 % (n= 13/101) des répondants ont répondu « Ne sais pas » à cette question. En éliminant cette catégorie, près de 60 % des répondants se sont prononcé soit « Plutôt en accord » ou « Totalelement en accord » avec une structure du territoire en milieu périurbain jusqu'à 30 km. Dans les zones de 40 km et 50 km, les proportions sont respectivement de 57 % (n= 51) et 53 % (n=47).

	Zone du milieu périurbain									
	10 km		20 km		30 km		40 km		50 km	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Totalelement en accord	36	40,9 %	39	43,3 %	37	41,1 %	32	35,6 %	31	34,8 %
Plutôt en accord	16	18,2 %	18	20,0 %	19	21,1 %	19	21,1 %	16	18,0 %
Total	52	59,1 %	57	63,3 %	56	62,2 %	51	56,7 %	47	52,8 %
Plutôt en désaccord	13	14,8 %	13	14,4 %	12	13,3 %	16	17,8 %	19	21,3 %
Totalelement en désaccord	23	26,1 %	20	22,2 %	22	24,4 %	23	25,6 %	23	25,8 %
Total	36	40,9 %	33	36,7 %	34	37,8 %	39	43,3 %	42	47,2 %
Total	88		90		90		90		89	
Ne sais pas	13	-	11	-	11	-	11	-	12	-

N.B. Aux fins du calcul des pourcentages, la catégorie « Ne sais pas » n'a pas été prise en compte.

Question 9 : Dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain.

c) Je participerais au tirage au sort

Un total de 56 % (n= 46/82) des répondants mentionnent qu'ils participeraient au tirage au sort si une structure du territoire était mise en place en milieu périurbain. Un total de 18 % a signifié qu'ils ne le savent pas.

	n	%
Totalement en accord	21	25,6 %
Plutôt en accord	25	30,5 %
Total	46	56,1 %
Plutôt en désaccord	9	11,0 %
Totalement en désaccord	27	32,9 %
Total	36	43,9 %
TOTAL	82	100 %
Ne sais pas	18	18,0 %
Total	100	

d) Le séjour de chasse serait d'une (1) semaine, de deux (2) semaines, de trois semaines (3) et la durée de la période de chasse devrait être de 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours (3 fins de semaine)

Une majorité de participants (56,5 %; n= 48/85) favorise une durée de séjour de une semaine plutôt que deux (38,0 %; n= 30) ou trois semaines (35 %; n= 28).

Une majorité des répondants (55,7 %; n= 49/88) se montre favorable à une réduction de la saison de chasse à l'arme à feu de l'original 21 à 17 jours.

	Durée du séjour de chasse						Durée de la période de chasse	
	Une semaine		Deux semaines		Trois semaines		17 jours plutôt que 21 jours	
	n	%*	n	%*	n	%*	n	%*
Totalement en accord	20	23,5 %	17	21,5 %	18	22,5 %	21	23,9 %
Plutôt en accord	28	32,9 %	13	16,5 %	10	12,5 %	28	31,8 %
Total	48	56,5 %	30	38,0 %	28	35,0 %	49	55,7 %
Plutôt en désaccord	12	14,1 %	15	19,0 %	17	21,3 %	10	11,4 %
Totalement en désaccord	25	29,4 %	34	43,0 %	35	43,8 %	29	33,0 %
Total	37	43,5 %	49	62,0 %	52	65,0 %	39	44,3 %
TOTAL	85	100 %	79	100 %	80	100 %	88	100 %
Ne sais pas	15	15,0 %	17	17,7 %	20	20,0 %	21	19,3 %
TOTAL	100	100 %	96	100 %	100	100 %	109	100 %

* Les pourcentages sont calculés en excluant la catégorie « Ne sais pas » (NSP). Le pourcentage des NSP est calculé sur l'ensemble des répondants.

Question 10 : Quel prix seriez-vous prêt à défrayer personnellement par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'orignal sur une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain?

Plus de la moitié des participants (51 %; n= 50/98) ont identifié être prêts à défrayer personnellement moins de 100 \$ par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'orignal dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain. Une proportion importante (28 %; n= 27) des répondants a déclaré ne pas savoir quel prix ils seraient prêts à défrayer.

Choix de réponses	n	%
Moins de 50 \$	26	26,5 %
50 \$ à 100 \$	24	24,5 %
101 \$ à 150 \$	9	9,2 %
151 \$ à 200 \$	5	5,1 %
201 \$ à 250 \$	3	3,1 %
251 \$ à 300 \$	3	3,10 %
301 \$ à 350 \$	0	0,0 %
Plus de 350 \$	1	1,0 %
Ne sais pas	27	27,6 %
Total	98	100,0 %

Question 11 : Quelle serait selon vous une superficie minimale que devrait avoir un territoire de chasse à l'orignal pour un groupe de deux chasseurs?

Le quart des répondants (25 %; (n= 25/100) considère une superficie de 2 km² comme étant minimale pour un territoire de chasse à l'orignal pour un groupe de deux chasseurs. Un total de 22 % (n= 22) des répondants estiment que cette superficie devrait être de 5 km² ou plus.

Superficie	n	%
500 m x 500 m	4	4 %
1 km ²	23	23 %
2 km ²	25	25 %
3 km ²	11	11 %
4 km ²	4	4 %
5 km ²	15	15 %
Plus de 5 km ²	7	7 %
Ne sais pas	11	11 %
Total	100	100,0 %

Question 12 : Quel(s) type(s) de chasse avez-vous pratiquée en 2015 et dans quelle(s) zone(s)?

Les principales activités de chasse parmi les répondants sont effectivement la chasse au petit gibier et dans la zone 28. On note 8 personnes ayant répondu « Orignal » dans la zone 28. Après vérification (F. Sheehy, comm. pers.), il s'avère que ce sont des chasseurs qui ont pratiqué la chasse à l'orignal par les années passées, mais n'ont pas pris leur permis en 2015.

Type de chasse	Zone de chasse			Ne le chasse pas
	28	29	Autre	
Petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopède)	102	5	8	4
Orignal	8	0	1	102
Ours	4	0	0	107
Sauvagine	22	0	0	89
Bécasse	6	0	0	105
Total		5	9	407

N.B. : Nombre de répondants = 111

Question 13 : En 2015, avez-vous chassé les espèces suivantes?

La presque totalité des répondants n'a ni chassé le cerf de Virginie, le caribou ou le dindon sauvage.

Type de chasse	Oui		Non		Total
	n	%	n	%	
Cerf de Virginie	2	1,8 %	109	98,2 %	111
Caribou	1	0,9 %	110	99,1 %	111
Dindon sauvage	0	0,0 %	111	100,0 %	111

Question 14 : Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

h) L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'orignal

Plus de 68 % (n= 76/111) des répondants estiment que l'accessibilité au territoire est un problème pour la pratique de la chasse à l'orignal.

- i) La durée de la saison de chasse à l'orignal à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine)**

Près de 55 % (n= 61/111) des répondants seraient favorables à une réduction de la durée de la saison de chasse à l'orignal à l'arme à feu.

- j) La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'orignal à l'arme à feu**

Près de 85 % (n= 94/111) des répondants sont en désaccord avec une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'orignal. C'est 72 % (n= 80) qui sont totalement en désaccord avec cette proposition.

- k) Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'orignal à l'arme à feu si la période de chasse à l'orignal à l'arme à feu était écourtée à 17 jours (3 fins de semaine)**

Près de 75 % (n= 83/111) des répondants sont en désaccord avec cette proposition. C'est près de 59 % (n= 65) qui sont totalement en désaccord avec cette proposition.

- l) Je suis satisfait du plan de gestion de l'orignal et de son principe d'alternance**

Plus de 70 % (n= 78/111) des répondants sont satisfaits du plan de gestion de l'orignal. C'est près de 20 % (n= 22) qui ont indiqué « Ne sais pas ».

- m) Lors des années d'interdiction de la chasse à la femelle, je serais en faveur d'interdire le faon (veau) également**

Un total de 67 % (n= 74/111) des répondants seraient favorables à l'interdiction de la chasse au faon lors des années d'interdiction de la chasse à la femelle.

- n) L'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine**

Environ 45 % (n= 50/111) des répondants considèrent que l'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine. Une proportion importante (35 %; n= 39) des répondants n'a pas d'opinion à ce sujet.

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas	Total
L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'orignal	14 12,6 %	9 8,1 %	31 27,9 %	45 40,5 %	12 10,81 %	111
La durée de la saison de chasse à l'orignal à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine)	25 22,5 %	8 7,2 %	25 22,5 %	36 32,4 %	17 15,3 %	111
La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'orignal à l'arme à feu	80 72,7 %	14 12,6 %	3 2,7 %	11 9,9 %	3 2,7 %	111
Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'orignal à l'arme à feu si la période de chasse à l'orignal à l'arme à feu était écourtée à 17 jours (3 fins de semaine)	65 58,6 %	18 16,2 %	8 7,2 %	13 11,7 %	7 6,3 %	111
Je suis satisfait du plan d'action de l'orignal et de son principe d'alternance	5 4,5 %	6 5,4 %	30 27,0 %	48 43,2 %	22 19,8 %	111
Lors des années d'interdiction de la chasse à l'orignal à la femelle, je serais en faveur d'interdire le faon (veau) également	15 13,5 %	4 3,6 %	26 23,4 %	48 43,2 %	18 16,2 %	111
L'accessibilité aux terres agricoles et un frein pour la chasse à la sauvagine	11 9,9 %	11 9,9 %	17 15,3 %	33 29,7 %	39 35,1 %	111

Question 15 : Avez-vous personnellement chassé la sauvagine en 2015?

Une grande majorité (82,7 %; n= 91/110) de répondants n'a pas chassé la sauvagine en 2015.

Question 16 : Aimerez-vous chasser la sauvagine?

La répartition des répondants est à peu près équivalente entre ceux qui aimeraient, n'aimeraient pas ou ne savent pas/peut-être, chasser la sauvagine.

Aimerait chasser la sauvagine	n	%
Oui	29	31,9 %
Non	32	35,2 %
Ne sais pas / Peut-être	30	33,0 %
Total	91	100,0 %

Question 17 : Souhaiteriez-vous une structure qui permettrait de réserver un champ agricole pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine?

Une majorité (77,1 %; n= 37/48) de répondants est favorable quant à une structure qui permettrait de réserver un champ agricole pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine.

Souhait d'une structure du territoire pour la chasse à la sauvagine	n	%
Oui	37	77,1 %
Non	11	22,9 %
Total	107	100 %

Question 18 : Quel prix seriez-vous prêt à défrayer par personne par jour pour réserver un champ agricole?

Il ressort que 70 % des répondants (n= 26/37) défrayeraient moins de 20 \$ par jour par personne pour réserver un champ agricole, dont 35 % (n= 13) paieraient moins de 10 \$.

Coût à défrayer	n	%
Moins de 10 \$	13	35,1 %
11 \$ à 20 \$	13	35,1 %
21 \$ à 30 \$	4	10,8 %
31 \$ à 40 \$	1	2,7 %
41 \$ à 50 \$	4	10,8 %
Plus de 50 \$	2	5,4 %
Total	37	100,0 %

Question 19 : Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à la sauvagine?

En éliminant les 10 répondants ayant indiqué « Aucune raison », une majorité des 89 répondants (43,8 %; n= 39) a identifié une seule raison qui constitue un frein pour eux pour la pratique de la chasse à la sauvagine :

Nombre de raisons	n	%
1	39	43,8 %
2	27	30,3 %
3	16	18,0 %
4	6	6,7 %
5	1	1,1 %
Total	89	100,0 %

C'est la difficulté d'accès au territoire agricole qui a été identifiée le plus fréquemment (44,4 %; n= 44) comme cause constituant un frein pour la pratique de la chasse à la sauvagine. Il est à noter que 23 % (n= 23) ont signifié n'avoir aucun intérêt pour la chasse à la sauvagine.

Contrainte à la chasse à la sauvagine	n	%
Équipements dispendieux (appelants, etc.)	22	22,2 %
Coût du permis de chasse trop élevé	11	11,1 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, etc.)	19	19,2 %
Difficulté d'accès au territoire / champ agricole	44	44,4 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	19	19,9 %
Méconnaissance de ce type de chasse	26	26,3 %
Aucun intérêt	23	23,2 %
Autres raisons	6	6,1 %
Aucune raison	12	12,1 %
Total	99	

Question 20 : Sexe des répondants

Près de 83 % (n= 91/110) des répondants sont des hommes.

Question 21 : Âge des répondants

Près de la moitié des chasseurs (49,9 %; n= 55) a plus de 45 ans. À elles seules, les personnes de plus de 55 ans constituent 34 % (n= 38) des répondants.

Âge des répondants	n	%
12 à 14 ans	0	0,0 %
15 à 19 ans	4	3,6 %
20 à 24 ans	4	3,6 %
25 à 29 ans	8	7,3 %
30 à 34 ans	15	13,6 %
35 à 39 ans	14	12,7 %
40 à 44 ans	10	9,1 %
45 à 49 ans	3	2,7 %
50 à 54 ans	14	12,7 %
Plus de 55 ans	38	34,5 %
Total	110	100,0 %

Question 22 : Êtes-vous propriétaire d'un chalet de villégiature?

Une majorité des répondants (62,7 %; n= 69/110) n'est pas propriétaire d'un chalet de villégiature.

Question 23 : Lieu de résidence

La majorité des répondants (56,4 %; n= 62/110) provient du Lac Saint-Jean. Les plus grands nombres de répondants proviennent principalement d'Alma (n= 11) puis de Saint-Félicien (n= 7). Au Saguenay, c'est à Jonquière (n= 22) et Chicoutimi (n= 12) que l'on retrouve le plus de répondants.

Saguenay				Lac Saint-Jean (LSJ)			
Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)		Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)	
		Saguenay	Région			LSJ	Région
Anse-St-Jean	0	0 %	0 %	Albanel	4	6,5 %	3,6 %
Chicoutimi	12	25 %	10,9 %	Alma	11	17,7 %	10 %
Ferland-Boileau	0	0 %	0 %	Bégin	0	0 %	0 %
Jonquière	22	45,8 %	20,0 %	Chambord	1	1,6 %	0,9 %
La Baie	4	8,3 %	3,6 %	Desbiens	0	0 %	0 %
Larouche	0	0 %	0 %	Dolbeau-Mistassini	4	6,5 %	3,6 %
Laterrière	0	0 %	0 %	Girardville	3	4,8 %	2,7 %
Rivière Éternité	0	0 %	0 %	Hébertville	1	1,6 %	0,9 %
Saint-Ambroise	3	6,3 %	2,7 %	Hébertville-Station	2	3,2 %	1,8 %

Saguenay				Lac Saint-Jean (LSJ)			
Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)		Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)	
		Saguenay	Région			LSJ	Région
Saint-David-de-Falardeau	1	2,1 %	0,9 %	Labrecque	1	1,6 %	0,9 %
Saint-Félix-d'Otis	1	2,1 %	0,9 %	La Doré	4	6,5 %	3,6 %
Saint-Fulgence	0	0 %	0 %	Lac-Bouchette	1	1,6 %	0,9 %
Saint-Honoré	2	4,2 %	1,8 %	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	0	0 %	0 %
Sainte-Rose-du-Nord	0	0 %	0 %	Lamarche	1	1,6 %	0,9 %
Shipsaw	3	6,3 %	2,7 %	Mashteuiatsh	1	1,6 %	0,9 %
Total	48	100 %	43,6 %	Métabetchouan – Lac-à-la-Croix	2	3,2 %	1,8 %
				Normandin	3	4,8 %	2,7 %
				Notre-Dame-de-Lorette	1	1,6 %	0,9 %
				Roberval	2	3,2 %	1,8 %
				Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	0	0,0 %	0,0 %
				Saint-Bruno	1	1,6%	0,9 %
				Saint-Edmond-les-Plaines	2	3,2 %	1,8 %
				Saint-Gédéon	1	1,6 %	0,9 %
				Sainte-Hedwidge	0	0 %	0 %
				Sainte-Jeanne-d'Arc	1	1,6 %	0,9 %
				Sainte-Monique-de-Honfleur	0	0 %	0 %
				Saint-Eugène-d'Argentenay	1	1,6 %	0,9 %
				Saint-Félicien	7	11,3 %	6,4 %
				Saint-François-de-Sales	0	0 %	0 %
				Saint-Ludger-de-Milot	0	0 %	0 %
				Saint-Nazaire	1	4,8 %	2,7 %
				Saint-Prime	3	2,8 %	1,7 %
				Saint-Stanislas	0	0 %	0 %
				Saint-Thomas-Didyme	3	4,8 %	2,7 %
				Total	62	100 %	56,4 %

OPINION DES CHASSEURS D'ORIGNAUX

CHASSEURS D'ORIGNAUX

Question 1 : Entrez votre code d'accès de 8 caractères

Cette question servait uniquement à des fins de contrôle.

Question 2 : Avez-vous personnellement chassé l'orignal en 2015?

Parmi les 188 répondants, 100 % d'entre eux ont répondu positivement à cette question.

Question 3 : Sur quel(s) type(s) de territoire avez-vous chassé l'orignal en 2015?

La plupart des répondants (86,7 %; n= 163/188) ont mentionné avoir chassé sur un seul territoire; 22 (11,7 %) ont chassé sur deux territoires, deux (1,1 %) sur trois territoires et un seul (5 %) sur quatre territoires.

Nombre de territoire	n	%
1	163	86,7 %
2	22	11,7 %
3	2	1,1 %
4	1	0,5 %
Total	188	100,0 %

La plupart des répondants ont déclaré avoir chassé soit en territoire public libre à l'extérieur du milieu périurbain (22 %; n= 48/217), soit sur une zec (22 %; n= 48). En milieu périurbain, 6 % (n= 13) ont chassé dans la zone du 10 km, 14 % (n= 30) dans la zone du 20 km, 9 % (n= 20) dans la zone du 30 km, 10 % (n= 21) dans la zone du 40 km et 10 % (n= 22) dans la zone de 50 km. Aucun répondant n'a déclaré avoir chassé sur des pourvoies et 1,4 % dans une réserve faunique (n= 3).

Territoire	n	%
Milieu périurbain 10 km	13	6,0 %
Milieu périurbain 20 km	30	13,9 %
Milieu périurbain 30 km	20	9,3 %
Milieu périurbain 40 km	21	9,7 %
Milieu périurbain 50 km	22	10,2 %
Territoire public libre à l'extérieur du milieu périurbain	48	22,2 %
Zone d'exploitation contrôlée (ZEC)	48	22,2 %
Pourvoiries	0	0,0 %
Réserve faunique	3	1,4 %
Terrain privé	11	5,1 %
Total	216	100,0 %

Question 4 : Avez-vous personnellement abattu un orignal en 2015?

Près du quart des répondants (23,9 %; n= 45/188) a personnellement abattu un orignal en 2015.

Question 5 : De combien de chasseurs était constitué votre groupe de chasse en 2015?

Près de la moitié (49,5 %; n= 93/188) des groupes de chasseurs sont constitués de 3 à 4 chasseurs, alors que les groupes de 2 chasseurs constituent environ 22 % des groupes (n= 41). Près de 18 % (n= 33) des groupes se constituent de 5 à 6 chasseurs, 8 % (n= 15) des groupes comprennent 7 à 8 chasseurs et 3 % (n= 6) des groupes se constituent de plus de 8 chasseurs.

Taille du groupe	n	%
2 chasseurs	41	21,8 %
3-4 chasseurs	93	49,5 %
5-6 chasseurs	33	17,6 %
7-8 chasseurs	15	8,0 %
Plus de 8 chasseurs	6	3,2 %
Total	188	100,0 %

Question 6 : Combien de jours avez-vous personnellement planifiés pour la chasse à l'orignal en 2015?

Près du tiers des répondants (31,9 %; n= 60/188) ont planifié plus de 14 jours pour la pratique de la chasse à l'orignal, alors que près de 20 % (n= 35) des répondants ont planifié de 7 à 8 jours.

Seulement 2 % des répondants (n= 4) n'ont planifié que 2 jours ou moins. Parmi les répondants ayant planifié plus de 14 jours de chasse, 77 % (n= 34/44) d'entre eux avaient plus de 55 ans.

Jours planifiés	Répondants	%
2 jours et moins	4	2,1 %
3-4 jours	11	5,9 %
5-6 jours	20	10,6 %
7-8 jours	35	18,6 %
9-10 jours	23	12,2 %
11-12 jours	14	7,4 %
13-14 jours	21	11,2 %
Plus de 14 jours	60	31,9 %
Total	188	68,1 %

Question 7 : Combien de jours avez-vous personnellement consacrés pour la chasse à l'orignal en 2015?

Près de la moitié (47 %; n= 89/188) des répondants ont consacré entre 5 et 10 jours de chasse, alors que près du quart (24 %; n= 46) a consacré plus de 14 jours. Dans cette dernière catégorie, on retrouve les 55 ans et plus, dans une plus grande proportion (77 %; n= 34/44).

Jours consacrés	n	%
2 jours et moins	8	4,3 %
3-4 jours	13	6,9 %
5-6 jours	29	15,4 %
7-8 jours	32	17,0 %
9-10 jours	28	14,9 %
11-12 jours	16	8,5 %
13-14 jours	16	8,5 %
Plus de 14 jours	46	24,5%
Total	188	100,0 %

Question 8 : Quel(s) type(s) d'arme(s) avez-vous utilisé(s) pour chasser l'orignal en 2015?

La carabine est l'arme privilégiée pour 80 % (n= 173/217) des chasseurs. Suivent l'arbalète (10 %; n= 22), l'arc (5,5 %; n= 12) et le fusil (4,6%; n= 10). Aucun participant n'a déclaré avoir utilisé des armes à poudre noire.

Type arme	n	%
Arc	12	5,5 %
Arbalète	22	10,1 %
Carabine	173	79,7 %
Fusil	10	4,6 %
Poudre noire	0	0,0 %
Total	217	

Parmi les chasseurs ayant déclaré l'utilisation d'une seule arme, 91 % (n= 148/162) ont choisi la carabine, suivi par le fusil (4,9 %; n= 8), de l'arbalète (2,5 %; n= 4) et de l'arc (1,2%; n= 2). Lorsque deux armes sont utilisées, c'est principalement une combinaison de la carabine avec l'arbalète (60,9 %; n= 14) ou de l'arc (30,4 ; n= 7). Enfin, trois répondants ont déclaré avoir utilisé trois armes (arc, arbalète et carabine) au cours de la saison de chasse 2015.

Type d'arme	Type d'arme				
	Arc	Arbalète	Carabine	Fusil	Poudre noire
Arc	2	0 (3)*	7 (3)	0	0
Arbalète		4	14	1	0
Carabine			148	1	0
Fusil				8	0
Poudre noire					0

*(Utilisation de trois armes)

Question 9 : Quel type d'hébergement avez-vous principalement utilisé pour la chasse à l'orignal en 2015?

La moitié des répondants (50 %; n= 94/188) utilisent leur chalet personnel pour la pratique de la chasse à l'orignal, alors que 16 % (n= 30) utilisent le chalet d'un compagnon de chasse. L'autre principal hébergement se fait par des roulottes (4 %; n= 27), qu'elle soit personnelle ou celle d'un compagnon.

Type d'hébergement	n	%
Abri sommaire	14	7,4 %
Autre	6	3,2 %
Camion ou campeur motorisé	1	0,5 %
Chalet d'un compagnon de chasse	30	16,0 %
Chalet personnel	94	50,0 %
Location d'un chalet	1	0,5 %
Roulotte d'un compagnon de chasse	4	2,1 %
Roulotte personnelle	23	12,2 %
Tente	2	1,1 %
Tour de guet	13	7,0 %
Total :	188	100,0 %

Question 10 : Combien de jours avez-vous personnellement planifié pour la chasse à l'original en 2015?

Par cette question, on visait à déterminer le nombre de jours que le répondant avait planifié pour la chasse à l'original dans l'éventualité où il aurait déclaré qu'il n'avait pas chassé en 2015 (Question n° 2). À cette dernière question, 100 % des répondants ont mentionné avoir chassé, il n'y a donc pas de réponse à cette question.

Question 11 : Quel est votre nombre d'années personnel d'expérience pour la chasse à l'original?

Le quart (24,6 %; n= 46/188) des répondants ont plus de 35 ans d'expérience. Les autres classes d'années d'expérience se situent chacune entre 6 % (20-24 ans) et 18 % (5-9 ans).

N années	n	%
0-4 ans	24	12,8 %
5-9 ans	33	17,6 %
10-14 ans	21	11,2 %
15-19 ans	18	9,6 %
20-24 ans	12	6,4 %
25-29 ans	15	8,0 %
30-34 ans	18	9,6 %
Plus de 35 ans	46	24,6 %
Total :	187	

Un total de 20 femmes a répondu au sondage (Question n° 22). Soixante pour cent (n= 12/20) d'entre elles ont moins de 10 années d'expérience dans la chasse à l'orignal, dont 35 % (n= 7) ont de 0 à 4 années d'expérience et 25 % (n= 5) ont de 5 à 9 ans d'expérience. Deux femmes ont déclaré avoir plus de 35 ans d'expérience.

Années d'expérience	n	%
0-4 ans	7	35,0 %
5-9 ans	5	25,0 %
10-14 ans	2	10,0 %
15-19 ans	0	0,0 %
20-24 ans	1	5,0 %
25-29 ans	2	10,0 %
30-34 ans	1	5,0 %
Plus de 35 ans	2	10,0 %
Total	20	

La majorité des hommes (26 %; n= 41/159) a plus de 35 années d'expérience et 18 % (n= 33) ont de 5 à 9 ans d'expérience. Enfin, il n'a pas été possible d'établir le lien entre le nombre d'années d'expérience et le sexe dans neuf cas : un répondant respectivement pour chacune des classes de 5 à 9 années, 15 à 19 années, 25 à 29 années et 30 à 34 années d'expérience, deux répondants dans la classe de 20 à 24 années d'expérience, et trois répondants ayant plus de 35 années d'expérience.

Années d'expérience	n	%
0-4 ans	17	10,7 %
5-9 ans	27	17,0 %
10-14 ans	19	11,9 %
15-19 ans	18	11,3 %
20-24 ans	9	5,7 %
25-29 ans	12	7,5 %
30-34 ans	16	10,1 %
Plus de 35 ans	41	25,8 %
Total	159	100,0 %

Question 12 : Pour quelle(s) raison(s) chassez-vous l'orignal?

Au total, six raisons étaient suggérées pour signifier l'intérêt de chasser l'orignal. La proportion de répondants ayant identifié une ou plusieurs raisons se répartit de la façon suivante :

Nombre de raisons	n	%
1	38	20,3 %
2	30	16,0 %
3	48	25,7 %
4	39	20,9 %
5	20	10,7 %
6	12	6,4 %
Total	187	100,0 %

Parmi les répondants ayant identifié une seule raison, c'est le plaisir de la chasse qui prédomine (44,7 %; n= 17/38), suivi par la détente en forêt (29 %; n= 11). Aucun répondant n'a identifié d'autres raisons que celles suggérées.

Une seule raison	n	%
Accompagner des compagnons de chasse	2	5,3 %
Défi de la chasse	1	2,6 %
Pour le plaisir	17	44,7 %
Par tradition familiale	1	2,6 %
Pour consommer de la viande sauvage	6	15,8 %
Pour la détente en forêt	11	28,9 %
Autres	0	0,0 %
Total	38	100,0 %

En considérant l'ensemble des réponses, le plaisir de la chasse (77 %; n= 144/187) et la détente en forêt (74 %; n= 137) sont les deux principales raisons les plus fréquemment mentionnées. La consommation de la viande sauvage est également un facteur important (66 %; n= 123).

Total de toutes les raisons	n	%*
Accompagner des compagnons de chasse	40	21,4 %
Défi de la chasse	80	42,8 %
Pour le plaisir	144	77,0 %
Par tradition familiale	46	24,6 %
Pour consommer de la viande sauvage	123	65,8 %
Pour la détente en forêt	137	73,3 %
Autres	5	2,7 %
Total	575	100,0 %

*Calcul basé sur les 187 répondants.

Question 13 : Selon vous, quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui peuvent constituer un frein pour la pratique de la chasse à l'orignal?

En plus des réponses « Autres » et « Aucune », sept raisons étaient suggérées pour identifier les contraintes à la chasse à l'orignal. La proportion de répondants ayant identifié une ou plusieurs raisons (incluant la réponse « Aucune ») se répartit de la façon suivante :

Nombre de raisons	n	%
1	67	35,8 %
2	61	32,6 %
3	35	18,7 %
4	17	9,1 %
5	1	0,5 %
6	2	1,1 %
7	2	1,1 %
8	2	1,1 %
Total	187	100,0 %

Le coût du permis de chasse trop élevé est la principale raison invoquée parmi les répondants (42 %; n= 28/67) ayant identifié une seule raison pouvant constituer un frein pour la chasse à l'orignal. La seconde raison est la difficulté d'accès au territoire (16 %; n= 11). À noter que 19 % (n= 13) des répondants mentionnent qu'il n'y a aucune raison pouvant constituer un frein pour la pratique de la chasse à l'orignal.

Contrainte à la chasse (Une seule raison)	n	%
Trop dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	4	6,0 %
Coût du permis de chasse trop élevé	28	42,0 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	2	3,0 %
Difficulté d'accès au territoire	11	16,4 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	0	0,0 %
Pas de chalet	1	2,0 %
Méconnaissance de ce type de chasse	0	0,0 %
Autre raison	8	12,0 %
Aucune raison	13	19,4 %
Total	67	

En tenant compte de l'ensemble des réponses, le coût du permis trop élevé est à nouveau la raison principale (67 %; n= 125/187) évoquée comme contrainte à la pratique de la chasse. Viennent par la suite la question de la pratique comme étant dispendieuse (48 %; n= 90) et la difficulté d'accès au territoire (33 %; n= 62).

Contrainte à la chasse (Toutes raisons confondues)	n	%*
Trop dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	90	48,1 %
Coût du permis de chasse trop élevé	125	66,8 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	40	21,4 %
Difficulté d'accès au territoire	62	33,2 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	19	10,2 %
Pas de chalet	23	12,3 %
Méconnaissance de ce type de chasse	16	8,6 %
Autre raison	21	11,2 %
Aucune raison	13	7,0 %
Total	409	

*Calcul basé sur les 187 répondants.

Nous avons tenté de vérifier s'il y avait une différence dans les raisons invoquées pour la contrainte à la chasse en fonction du sexe. La principale différence se remarque au niveau du coût du permis où cette mesure a été identifiée à 40 % chez les femmes et à 30 % pour les hommes. La difficulté d'accès au territoire est ressortie plus fortement chez les hommes, alors que « Aucune raison » n'est mentionnée plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes.

Contrainte à la chasse	Sexe		Total
	Homme (n= 374)	Femme (n= 35)	
Trop dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	21,7 %	25,7 %	22,0 %
Coût du permis de chasse trop élevé	29,7 %	40,0 %	30,6 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	9,9 %	8,6 %	9,8 %
Difficulté d'accès au territoire	15,8 %	8,6 %	15,2 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	5,1 %	0,0 %	4,6 %
Pas de chalet	6,1 %	0,0 %	5,6 %
Méconnaissance de ce type de chasse	4,0 %	2,9 %	3,9 %
Autre raison	5,1 %	5,7 %	5,1 %
Aucune raison	2,7 %	8,6 %	3,2 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Nous avons également tenté de vérifier si certaines contraintes à la chasse étaient prépondérantes dans certaines classes d'âge. De façon générale, on constate qu'environ la moitié des réponses se partage entre les moins de 55 ans et les plus de 55 ans, cette dernière catégorie représentant 47 % (n= 84/179) de l'ensemble des répondants.

Contrainte à la chasse	Classe d'âge									Total
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 et +	
Nombre de répondants	3	2	11	10	12	20	11	26	84	179
Nombre de réponses	9	4	27	22	32	44	32	48	193	411
Trop dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	1 1,1 %	1 1,1 %	6 6,8 %	4 4,5 %	5 5,7 %	12 13,6 %	3 3,4 %	14 15,9 %	42 47,7 %	88 100 %
Coût du permis de chasse trop élevé	2 1,7 %	2 1,7 %	10 8,3 %	6 5,0 %	9 7,5 %	14 11,7 %	7 5,8 %	18 15,0 %	52 43,3 %	120 100 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	6 14,3 %	1 2,4 %	1 2,4 %	3 7,1 %	2 4,8 %	5 11,9 %	1 2,4 %	2 4,8 %	21 50,0 %	42 100 %
Difficulté d'accès au territoire	0 0,0 %	0 0,0 %	3 5,1 %	5 8,5 %	5 8,5 %	7 11,9 %	4 6,8 %	8 13,6 %	27 45,8 %	59 100 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	0 0,0 %	0 0,0 %	2 6,7 %	1 3,3 %	2 6,7 %	2 6,7 %	12 40,0 %	1 3,3 %	10 33,3 %	30 100 %
Pas de chalet	0 0,0 %	0 0,0 %	1 4,3 %	1 4,3 %	2 8,7 %	2 8,7 %	2 8,7 %	0 0,0 %	15 65,2 %	23 100 %
Méconnaissance de ce type de chasse	0 0,0 %	0 0,0 %	2 12,5 %	0 0,0 %	3 18,8 %	0 0,0 %	0 0,0 %	2 12,5 %	9 56,3 %	16 100 %
Autre raison	0 0,0 %	0 0,0 %	1 4,8 %	2 9,5 %	3 14,3 %	1 4,8 %	2 9,5 %	2 9,5 %	10 47,6 %	21 100 %
Aucune raison	0 0,0 %	0 0,0 %	1 8,3 %	0 0,0 %	1 8,3 %	1 8,3 %	1 8,3 %	1 8,3 %	7 58,3 %	12 100 %

Question 14 : Quelle serait selon vous une superficie minimale que devrait avoir un territoire de chasse à l'original pour un groupe de deux chasseurs?

Près de 60 % (n= 59/187) des répondants considèrent une superficie de 2 km² comme étant minimale pour un territoire de chasse à l'original pour un groupe de deux chasseurs. C'est la superficie de 500 m x 500 m qui reçoit le moins d'appui (n= 1; 0,5 %), alors que 15 % (n= 14) de répondants estiment que cette superficie devrait être de 5 km² ou plus.

Superficie	n	%
500 m x 500 m	1	0,5 %
1 km ²	23	12,3%
2 km ²	59	31,6 %
3 km ²	26	13,9 %
4 km ²	30	16,0 %
5 km ²	23	12,3 %
Plus de 5 km carrés	14	7,5 %
Ne sais pas	11	5,9 %
Total	187	100,0 %

Question 15 : Je serais en faveur d'une structure du territoire public libre en milieu périurbain, en tout ou en partie, pour encadrer la chasse à l'original où des secteurs de chasse seraient attribués annuellement par tirage au sort.

De 4 % (n= 7/184) à 5 % (n= 10/184) des répondants ont répondu « Ne sais pas » à cette question. En éliminant cette catégorie, près de 75 % des répondants sont soit « Plutôt en désaccord » ou « Totalement en désaccord » avec une structure du territoire en milieu périurbain. La catégorie « Totalement en désaccord » reçoit à elle seule 60 % de l'avis des répondants.

	Zone du milieu périurbain									
	10 km		20 km		30 km		40 km		50 km	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Totalement en accord	27	15,3 %	26	14,8 %	19	10,7 %	21	12,0 %	22	12,1 %
Plutôt en accord	20	11,3 %	21	11,9 %	27	15,3 %	23	13,1 %	21	12,1 %
Total	47	26,6 %	47	26,7 %	46	26,0 %	44	25,1 %	43	24,7 %
Plutôt en désaccord	19	10,7 %	22	12,5 %	24	13,6 %	23	13,1 %	21	12,1 %
Totalement en désaccord	111	62,7 %	107	60,8 %	107	60,5 %	108	61,7 %	110	12,1 %
Total	130	73,4 %	129	73,3 %	131	74,0 %	131	74,9 %	131	75,3 %
TOTAL	177		176		177		175		174	
Ne sais pas	7	-	8	-	7	-	9	-	10	-

N.B. Aux fins du calcul des pourcentages, la catégorie « Ne sais pas » n'a pas été prise en compte.

Question 16 : Dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain.

a) Je participerais au tirage au sort

Un total de 73 % (n= 120/164) des répondants mentionnent qu'ils ne participeraient pas au tirage au sort.

Participation tirage au sort	n	%
Plutôt en accord	25	15,2 %
Totalement en accord	19	11,6 %
Total	44	26,8 %
Plutôt en désaccord	10	6,1 %
Totalement en désaccord	110	67,1 %
Total	120	73,2 %
TOTAL	164	100,0 %
Ne sais pas	19	10,4 %
Total	183	

b) Le séjour de chasse serait d'une (1) semaine, de deux (2) semaines, de trois semaines (3) et la durée de la période de chasse devrait être de 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours (3 fins de semaine)

Une majorité de participants s'oppose à une durée de séjour de chasse dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain d'une semaine (72 %; n= 132/183), de deux semaines (67 %; n= 122) ou trois semaines (62 %; n= 114). Avec un désaccord prononcé pour une durée de séjour d'une ou deux semaines, on aurait pu s'attendre que la proportion d'appui à trois semaines soit plus importante. D'autre part, plus de 60 % (n= 112) des répondants ne sont pas favorables à une réduction de 21 à 17 jours de chasse à l'original.

	Durée du séjour de chasse						Durée de la période de chasse	
	Une semaine		Deux semaines		Trois semaines		17 jours plutôt que 21 jours	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Totalement en accord	21	11,5 %	20	10,9 %	32	17,5 %	29	15,8 %
Plutôt en accord	22	12,0 %	29	15,8 %	22	12,0 %	31	16,9 %
Total	43	23,5 %	49	26,8 %	54	29,5 %	60	32,8 %
Plutôt en désaccord	18	9,8 %	21	11,5 %	24	13,1 %	19	10,4 %
Totalement en désaccord	114	62,3 %	101	55,2 %	90	49,2 %	93	50,8 %
Total	132	72,1 %	122	66,7 %	114	62,3 %	112	61,2 %
Ne sais pas	8	4,4 %	12	6,6 %	15	8,2 %	11	6,0 %
TOTAL	183	100 %	183	100 %	183	100 %	183	100 %

Question 17 : Dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain, quel prix seriez-vous prêt à défrayer personnellement par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'original?

Près de la moitié des participants (47 %; n= 86/183) ont identifié être prêts à défrayer personnellement moins de 50 \$ par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'original dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain. Une proportion importante (28 %; n= 51) des répondants a déclaré ne pas savoir quel prix ils seraient prêts à défrayer.

Coût à défrayer	n	%
Moins de 50 \$	86	47,0 %
50 \$ à 100 \$	22	12,0 %
101 \$ à 150 \$	9	4,9 %
151 \$ à 200 \$	4	2,2 %
201 \$ à 250 \$	7	3,8 %
Plus de 250 \$	4	2,2 %
Ne sais pas	51	27,9 %
Total :	183	100,0 %

Question 18 : Quel(s) type(s) de chasse avez-vous pratiquée en 2015 et dans quelle(s) zone(s)?

Les principales activités de chasse parmi les répondants sont effectivement la chasse à l'original ainsi que la chasse au petit gibier et dans la zone 28. Les autres types de chasse sont plutôt marginaux.

Type de chasse	Zone de chasse			Ne le chasse pas	Total
	28	29	Autre		
Petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopède)	174	2	3	5	184
Original	180	0	4	1	185
Ours	16	0	0	165	181
Sauvagine	11	0	1	169	181
Bécasse	3	0	1	177	181
Total	384	2	9	517	

Question 19 : En 2015, avez-vous chassé les espèces suivantes?

La presque totalité des répondants n'ont ni chassé le cerf de Virginie, le caribou ou le dindon sauvage.

Type de chasse	Oui		Non		Total
	n	%	n	%	
Cerf de Virginie	10	5,5 %	171	94,5 %	181
Caribou	2	1,1 %	179	98,9 %	181
Dindon sauvage	2	1,1 %	179	98,9 %	181

Question 20 : Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

- a) L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'original**

Près de 57 % (n= 103/181) des répondants estiment que l'accessibilité au territoire n'est pas un problème pour la pratique de la chasse à l'original.

- b) La durée de la saison de chasse à l'original à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine)**

Plus de 60 % (n= 111/181) des répondants s'opposent à une réduction de la durée de la saison de chasse à l'original à l'arme à feu. Près de la moitié (n= 89) se dit totalement en désaccord avec cette éventualité.

- c) La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'original à l'arme à feu**

Plus de 63 % (n= 114/181) des répondants sont en désaccord avec une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'original. C'est plus de 48 % (n= 87) qui sont totalement en désaccord avec cette proposition.

- d) Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'original à l'arme à feu si la période de chasse à l'original à l'arme à feu était écourtée à 17 jours (3 fins de semaine)**

Plus de 68 % (n= 114/181) des répondants sont en désaccord avec cette proposition. C'est plus de 53 % (n= 96) qui sont totalement en désaccord avec cette proposition.

- e) Je suis satisfait du plan de gestion de l'original et de son principe d'alternance**

Près de 86 % (n= 155/181) des répondants sont satisfaits du plan de gestion de l'original et 63 % (n= 114) se sont prononcés totalement en accord avec l'énoncé.

- f) Lors des années d'interdiction de la chasse à la femelle, je serais en faveur d'interdire le faon (veau) également**

Un total de 68 % (n= 123/181) des répondants seraient favorables à l'interdiction de la chasse au faon lors des années d'interdiction de la chasse à la femelle.

g) L'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine

Près de la moitié (47,5 %; n= 86/181) des répondants n'ont pas d'opinion (Ne sais pas) sur la notion d'accessibilité aux terres agricoles comme contrainte pour la chasse à la sauvagine. En éliminant ceux ayant répondu « Ne sais pas », c'est plus de 68 % (n= 65/95) qui considèrent l'accessibilité aux terres agricoles comme étant un frein pour la chasse à la sauvagine.

	Totalement en désaccord (n; %)	Plutôt en désaccord (n; %)	Plutôt en accord (n; %)	Totalement en accord (n; %)	Ne sais pas (n; %)	Total (n; %)
L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'original	59 32,6 %	44 24,3 %	41 22,7 %	30 16,6 %	7 3,9 %	181 100 %
La durée de la saison de chasse à l'original à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine)	89 49,2 %	22 12,2 %	32 17,7 %	31 17,1 %	7 3,9 %	181 100 %
La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'original à l'arme à feu	87 48,1 %	27 14,9 %	23 12,7 %	41 22,7 %	3 1,7 %	181 100 %
Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'original à l'arme à feu si la période de chasse à l'original à l'arme à feu était écourtée à 17 jours (3 fins de semaine)	96 53,0 %	27 14,9 %	23 12,7 %	30 16,6 %	5 2,8 %	181 100 %
Je suis satisfait du plan de gestion de l'original et de son principe d'alternance	11 6,1 %	7 3,9 %	41 22,7 %	114 63,0 %	8 4,4 %	181 100 %
Lors des années d'interdiction de la chasse à la femelle, je serais en faveur d'interdire le faon (veau) également	27 14,9 %	23 12,7 %	33 18,2 %	90 49,7 %	8 4,4 %	181 100 %
L'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine	21 11,6 %	9 5,0 %	30 16,6 %	35 19,3 %	86 47,5 %	181 100 %

Question 21 : Avez-vous personnellement chassé la sauvagine en 2015?

Une grande majorité (94,5 %; n= 171/181) de répondants n'a pas chassé la sauvagine en 2015.

Question 22 : Aimerez-vous chasser la sauvagine?

Une plus grande proportion des répondants (43,3 %; n= 74/171) ne présente pas d'intérêt pour la chasse à la sauvagine. Toutefois, 31 % (n= 53) des répondants ne savent pas ou seraient peut-être intéressés par la chasse à la sauvagine, alors que 26 % (n= 44) aimeraient la chasser.

Aimerait chasser la sauvagine	n	%
Oui	44	25,7 %
Non	74	43,3 %
Ne sais pas / Peut-être	53	31,0 %
Total	171	100 %

Question 23 : Souhaiteriez-vous une structure qui permettrait de réserver un champ agricole pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine?

Une majorité (43,9 %; n= 47) de répondants est indécise (Ne sais pas / Peut-être) quant à une structure qui permettrait de réserver un champ agricole pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine. Ceux qui seraient en faveur représentent 41 % (n= 44) des répondants, alors que seulement 15 % (n= 16) s'y opposeraient. Ces valeurs sont à l'inverse de la proposition d'une structure de territoire pour la chasse à l'original (Question 15).

Souhait d'une structure du territoire pour la chasse à la sauvagine	n	%
Oui	44	41,1 %
Non	16	15,0 %
Ne sais pas / Peut-être	47	43,9 %
Total	107	100,0 %

Question 24 : Quel prix seriez-vous prêt à défrayer par personne par jour pour réserver un champ agricole?

Près de la moitié des répondants (49,5 %; n= 45/91) défrayerait moins de 10 \$ par jour par personne pour réserver un champ agricole, alors que 8 % (n= 7) seraient prêts à défrayer de 41 \$ à 50 \$.

Coût à défrayer	n	%
Moins de 10\$	45	49,5 %
11 \$ à 20 \$	27	29,7 %
21 \$ à 30 \$	10	11,0 %
31 \$ à 40 \$	2	2,2 %
41 \$ à 50 \$	7	7,7 %
Total	91	100,0 %
Pas de réponse	90	

Question 25 : Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à la sauvagine?

Une majorité des 180 répondants (46,1 %; n= 83) a identifié de une raison qui constitue un frein pour vous pour la pratique de la chasse à la sauvagine :

Nombre de raisons	n	%
1	83	46,1 %
2	37	20,6 %
3	332	18,3 %
4	2	12,2 %
5	2	1,1 %
6	3	1,7 %
Total	180	100,0 %

C'est la difficulté d'accès au territoire agricole qui a été identifiée le plus fréquemment (41,7 %; n= 75) comme cause constituant un frein pour la pratique de la chasse à la sauvagine. Il est à noter que 35 % (n= 63) ont signifié n'avoir aucun intérêt pour la chasse à la sauvagine.

Contrainte à la chasse à la sauvagine	n	%
Équipements dispendieux (appelants, etc.)	52	28,9 %
Coût du permis de chasse trop élevé	31	17,2 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, etc.)	35	19,4 %
Difficulté d'accès au territoire / champ agricole	75	41,7 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	28	15,6 %
Méconnaissance de ce type de chasse	63	35,0 %
Aucun intérêt	63	35,0 %
Autres raisons	18	10,0 %
Aucune raison	7	3,9 %
Total	372	

Nous avons croisé les réponses relatives à la « Difficulté d'accessibilité au territoire pour la chasse à l'original » avec celles de la « Difficulté d'accessibilité aux terres agricoles » pour la chasse à la sauvagine. La répartition des « Ne sais pas » est assez élevée dans chacune des catégories de réponse. De façon générale, les personnes ayant répondu à la difficulté de l'accès au territoire pour la chasse à l'original ont également identifié une difficulté d'accès aux terres agricoles pour la chasse à la sauvagine. Parmi les répondants ayant signifié leur désaccord

quant à l'accessibilité au territoire pour la chasse à l'orignal (n= 22), plusieurs (n= 37) se montrent en accord avec la difficulté d'accès aux terres agricoles.

Difficulté d'accessibilité au territoire pour la chasse à l'orignal	Difficulté d'accessibilité aux terres agricoles					Total
	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas	
Totalement en désaccord	13	3	6	11	26	59
Plutôt en désaccord	2	4	8	9	21	44
Plutôt en accord	0	2	11	8	20	41
Totalement en accord	6	0	3	6	15	30
Ne sais pas	0	0	2	1	4	7
Total	21	9	30	35	86	181

Question 26 : Sexe des répondants

Près de 89 % (n= 159) des répondants sont des hommes, alors que les femmes représentent 11 % (n=20).

Question 27 : Âge des répondants

Plus de la moitié des chasseurs (61,4 %; n= 110) ont plus de 50 ans. À elles seules, les personnes de plus de 55 ans constituent 47 % (n= 84) des répondants. Le troisième groupe en importance (n= 20) est constitué par les 40 – 44 ans (11,2 %).

Âge des répondants	n	%
15 à 19 ans	3	1,7 %
20 à 24 ans	2	1,1 %
25 à 29 ans	11	6,1 %
30 à 34 ans	10	5,6 %
35 à 39 ans	12	6,7 %
40 à 44 ans	20	11,2 %
45 à 49 ans	11	6,1 %
50 à 54 ans	26	14,5 %
Plus de 55 ans	84	46,9 %
Total	179	100,0 %

Question 28 : Lieu de résidence

La majorité des répondants (60,3 %; n= 108) provient du Lac Saint-Jean. Les plus grands nombres de répondants proviennent principalement d'Alma (n= 25), de Dolbeau-Mistassini (n= 21) et de Roberval (n= 12). Au Saguenay, c'est à Chicoutimi (n= 21), Jonquière (n= 18) et à La Baie (n= 13) que l'on retrouve le plus de répondants.

Saguenay				Lac Saint-Jean (LSJ)			
		%				%	
Municipalité	Répondants (n)	Saguenay	Région	Municipalité	Répondants (n)	LSJ	Région
Anse-St-Jean	1	0,9 %	0,6 %	Albanel	1	0,9 %	0,6 %
Chicoutimi	21	29,6 %	11,7 %	Alma	25	23,1 %	14,0 %
Ferland-et-Boileau	1	1,4 %	0,6 %	Bégin	3	2,8 %	1,7 %
Jonquière	18	25,4 %	10,1 %	Chambord	2	1,9 %	1,1 %
La Baie	13	18,3 %	7,3 %	Dolbeau-Mistassini	21	19,4 %	11,7 %
Larouche	1	1,4 %	0,6 %	Girardville	3	2,8 %	1,7 %
Laterrière	2	2,8 %	1,1 %	Hébertville	2	1,9 %	1,1 %
Rivière Éternité	2	2,8 %	1,1 %	La Doré	2	1,9 %	1,1 %
Saint-Ambroise	1	1,4 %	0,6 %	Lac-Bouchette	4	3,7 %	2,2 %
Saint-David-de-Falardeau	2	2,8 %	1,1 %	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	3	2,8 %	1,7 %
Sainte-Rose-du-Nord	1	1,4 %	0,6 %	Métabetchouan – Lac-à-la-Croix	1	0,9 %	0,6 %
Saint-Fulgence	3	4,2 %	1,7 %	Normandin	2	1,9 %	1,1 %
Saint-Honoré	3	4,2 %	1,7 %	Notre-Dame-de-Lorette	2	1,9 %	1,1 %
Shipshaw	2	2,8 %	1,1 %	Roberval	12	11,1 %	6,7 %
Total	71	100 %	39,7 %	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	1	0,9 %	0,6 %
				Saint-Edmond-les-Plaines	1	0,9 %	0,6 %
				Sainte-Hedwidge	3	2,8 %	1,7 %
				Sainte-Jeanne-d'Arc	1	0,9 %	0,6 %
				Sainte-Monique-de-Honfleur	1	0,9 %	0,6 %
				Saint-Eugène-d'Argentenay	2	1,9 %	1,1 %
				Saint-Félicien	9	8,3 %	5,0 %
				Saint-François-de-Sales	1	0,9 %	0,6 %
				Saint-Ludger-de-Milot	2	1,9 %	1,1 %
				Saint-Prime	3	2,8 %	1,7 %
				Saint-Stanislas	1	0,9 %	0,6 %
				Total	108	100 %	60,3 %

OPINION DES VILLÉGIATEURS

Question 1 : Entrez votre code d'accès de 8 caractères

Cette question servait uniquement à des fins de contrôle.

Question 2 : Dans quelle zone du milieu périurbain (figure 1) votre chalet est-il situé :

La proportion des répondants est assez uniforme (18 % à 24 %) dans chacun des secteurs. Cette répartition est peu surprenante compte tenu de la proportionnalité lors des envois postaux.

Zone périurbaine	n	%
10 km	22	17,9 %
20 km	24	19,5 %
30 km	27	22,0 %
40 km	21	17,1 %
50 km	29	23,6 %
Total	123	100,0 %

Question 3 : Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

- a) **La pratique de la chasse, autre que l'original, représente un problème pour la pratique d'activités liées à la villégiature.**

Les trois quarts des répondants (74,8 %; n= 92/123) considèrent que la pratique de la chasse autre que l'original ne représente pas un problème pour la pratique d'activités liées à la villégiature.

- b) **La pratique de la chasse à l'original représente un problème pour la pratique d'activités liées à la villégiature.**

Une majorité de répondants (64,2 %; n= 79/123) considère que la pratique de la chasse à l'original ne représente pas un problème pour la pratique d'activités liées à la villégiature.

- c) **L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'original.**

Une majorité de répondants (53,7 %; n= 66/123) considère que l'accessibilité au territoire ne représente pas un problème pour la pratique de la chasse à l'original.

d) J'observe un problème d'appropriation du territoire par les chasseurs d'orignaux dans mon secteur.

Près de 60 % (n= 73/123) des répondants considèrent qu'il existe un problème d'appropriation du territoire par les chasseurs d'orignaux dans leur secteur.

e) La durée de la saison de chasse à l'original à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine).

Les avis sont partagés quant à une réduction de la durée de la saison de chasse à l'original. En effet 47 % (n= 58) des répondants sont soit en accord ou en désaccord. Les *totalemment en accord* représentent 32 % (n= 39) des répondants, alors que 36 % (n= 44) sont *totalemment en désaccord* avec une réduction de la saison de chasse.

f) La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'original.

Les avis sont également partagés quant à une interdiction de la chasse au petit gibier pendant celle à l'original. En effet, 50 % (n= 62) des répondants se disent en désaccord avec cette proposition contre 48 % (n= 59) qui se disent en faveur de la proposition.

	Totalemment en désaccord (n; %)	Plutôt en désaccord (n; %)	Plutôt en accord (n; %)	Totalemment en accord (n; %)	Ne sais pas (n; %)	Total (n; %)
La pratique de la chasse, autre que l'original, représente un problème pour la pratique d'activités liées à la villégiature	55 44,7 %	37 30,1 %	16 13,0 %	13 10,6 %	2 1,6 %	123 100 %
La pratique de la chasse à l'original représente un problème pour la pratique d'activités liée à la villégiature	46 37,4 %	33 26,8 %	20 16,3 %	24 19,5 %	0 0,0 %	123 100 %
L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'original	41 33,3 %	25 20,3 %	30 24,4 %	23 18,7 %	4 3,3 %	123 100 %
J'observe un problème d'appropriation du territoire par les chasseurs d'orignaux dans mon secteur	20 16,3 %	23 18,7 %	29 23,6 %	44 35,8 %	7 5,7 %	123 100 %
La durée de la saison de chasse à l'original à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine)	44 35,8 %	14 11,4 %	19 15,4 %	39 31,7 %	7 5,7 %	123 100 %
La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'original	40 32,5 %	22 17,9 %	20 16,3 %	39 31,7 %	2 1,6 %	123 100 %

Question 4 : Je serais en faveur d'une structure du territoire public libre en milieu périurbain, en tout ou en partie, pour encadrer la chasse à l'original où des secteurs de chasse seraient attribués annuellement par tirage au sort (sans frais de circulation supplémentaires pour les villégiateurs) :

Peu importe la distance du milieu périurbain considérée, les répondants sont plutôt en défaveur d'une structure de gestion du territoire libre en milieu périurbain pour la chasse à l'original dans une proportion variant de 74 % (n= 83) pour la zone du 50 km à 81 % (n= 90) pour la zone du 30 km. Ces résultats vont dans le même sens que les chasseurs d'originaux, les villégiateurs étant majoritairement également des chasseurs d'originaux (voir les questions 8 et 9).

	Totalment en désaccord (n; %)	Plutôt en désaccord (n; %)	Plutôt en accord (n; %)	Totalment en accord (n; %)	Ne sais pas (n; %)	Total (n; %)
Zone de 10 km	70 63,1 %	19 17,1 %	6 5,4 %	16 14,4 %	9 -	120 100 %
Zone de 20 km	70 63,1 %	19 17,1 %	9 8,1 %	13 11,7 %	9 -	120 100 %
Zone de 30 km	69 62,2 %	21 18,9 %	7 6,3 %	14 12,6 %	9 -	120 100 %
Zone de 40 km	67 60,4 %	18 16,2 %	10 9,0 %	16 14,4 %	9 -	120 100 %
Zone de 50 km	66 58,9 %	17 15,2 %	11 9,8 %	18 16,1 %	8 -	120 100 %

N.B. Aux fins du calcul des pourcentages, la catégorie « Ne sais pas » n'a pas été prise en compte.

Question 5 : Dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain :

a) Je participerais au tirage au sort

Une majorité des répondants (61,7 %; n= 74/120) mentionne qu'elle ne participerait pas au tirage au sort si une structure du territoire était mise en place en milieu périurbain. Un total de 13 % (n= 16) a signifié « Ne sais pas ».

b) Le séjour de chasse serait d'une (1) semaine, de deux (2) semaines, de trois semaines (3)

Une majorité de participants (70,0 %; n= 84/120) se dit en désaccord avec une durée de séjour de une ou deux semaines. Cette proportion diminue à 58,3 % (n= 70) pour une durée de trois semaines.

c) La durée de la période de chasse devrait être de 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours (3 fins de semaine)

Une majorité des répondants (52,5 %; n= 63/120) s'opposent à une période de chasse de 17 jours plutôt que 21 jours.

	Totalement en désaccord (n; %)	Plutôt en désaccord (n; %)	Plutôt en accord (n; %)	Totalement en accord (n; %)	Ne sais pas (n; %)	Total (n; %)
Je participerais au tirage au sort	64 53,3 %	10 8,3 %	9 7,5 %	21 17,5 %	16 13,3 %	120 100 %
Le séjour de chasse serait de :						
Une semaine	72 60,0 %	12 10,0 %	11 9,2 %	11 9,2 %	14 11,7 %	120 100 %
Deux semaines	61 50,8 %	23 19,2 %	8 6,7 %	13 10,8 %	15 12,5 %	120 100 %
Trois semaines	56 46,7 %	14 11,7 %	13 10,8 %	22 18,3 %	15 12,5 %	120 100 %
La durée de la période de chasse devrait être de 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours (3 fins de semaine)	49 40,8 %	14 11,7 %	12 10,0 %	34 28,3 %	11 9,2 %	120 100 %

Question 6 : Quel prix seriez-vous prêt à défrayer personnellement par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'orignal sur une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain?

Une majorité des répondants (49,6 %; n= 59/119) défrayerait moins de 50 \$ par jour par personne pour pratiquer la chasse à l'orignal sur une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain. Une forte proportion (30,3 %; n= 36) a répondu « Ne sais pas ».

Coût à défrayer	n	%
Moins de 50\$	59	49,6 %
50 \$ à 100 \$	10	8,4 %
101 \$ à 150 \$	2	1,7 %
151 \$ à 200 \$	4	3,4 %
201 \$ à 250 \$	3	2,5 %
251 \$ à 300 \$	2	1,7 %
301 \$ à 350 \$	0	0,0 %
Plus de 350 \$	3	2,5 %
Ne sais pas	36	30,3 %
Total	119	100,0 %

Question 7 : Quelle serait selon vous une superficie minimale que devrait avoir un territoire de chasse à l'original pour un groupe de deux chasseurs?

La proportion de répondants ayant mentionné 5 km² ou plus de 5 km² comme superficie minimale d'un territoire de chasse à l'original est de 19 % (n= 22/116), Il en est de même pour ceux ayant identifié une superficie de 2 km².

Superficie	n	%
500 m x 500 m	2	1,7 %
1 km ²	15	12,9 %
2 km ²	22	19,0 %
3 km ²	14	12,1 %
4 km ²	7	6,0 %
5 km ²	22	19,0 %
Plus de 5 km ²	22	19,0 %
Ne sais pas	12	10,3 %
Total	116	100,0 %

Question 8 : Quel type de chasse pratiquez-vous?

La chasse au petit gibier (75,6 %; n=90/119) et la chasse à l'original (71,4 %; n= 85) sont les principales chasses pratiquées par les villégiateurs à partir de leur chalet.

Type de chasse	Endroit		Ne le chasse pas
	À partir du chalet	Ailleurs qu'au chalet	
Petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopède)	90 75,6 %	31 26,1 %	24 20,2 %
Orignal	85 71,4 %	33 27,7 %	19 16,0 %
Ours	21 17,6 %	14 11,8 %	83 69,7 %
Sauvagine	7 5,9 %	12 10,1 %	100 84,0 %
Bécasse	5 4,2 %	2 1,7 %	110 92,4 %
Autres	6 5,0 %	11 9,2 %	89 74,8 %

N.B. : Nombre de répondants= 119

Question 9 : Je chasse l'orignal :

Près de 84 % (n=99/118) déclarent chasser l'orignal.

Question 10 : Sur quel(s) type(s) de territoire comptez-vous chasser l'orignal lors de votre prochaine expédition?

Les villégiateurs ont identifié plus d'un type de territoire pour leur prochaine expédition de chasse. En effet, 147 réponses ont été fournies pour 119 répondants. C'est le territoire libre qui a été majoritairement identifié pour la pratique de la chasse à l'orignal.

Type de territoire	n	%
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 10 km	18	12,2 %
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 20 km	26	17,7 %
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 30 km	27	18,4 %
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 40 km	18	12,2 %
Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 50 km	22	15,0 %
Territoire public libre à l'extérieur du milieu périurbain	14	9,5 %
Zones d'exploitation contrôlée (Zec)	4	2,7 %
Pourvoiries	2	1,4 %
Réserves fauniques	4	2,7 %
Terrain privé	12	8,2 %
Total	147	100,0 %

Question 11 : Quel(s) type(s) d'arme(s) comptez-vous utiliser?

Certains répondants ont indiqué plus d'un type d'arme pour chasser l'orignal. La carabine demeure l'arme la plus populaire.

Type d'arme	n	%
Arc	14	8,2 %
Arbalète	32	18,8 %
Carabine	98	57,6 %
Fusil	19	11,2 %
Poudre noire	7	4,1 %
Total	170	100,0 %

Question 12 : Aimerez-vous chasser l'orignal?

Cette question était destinée aux personnes qui ne chassaient pas l'orignal. Le nombre de répondants est faible, soit 19 répondants qui se répartissent à peu près de façon égale entre « Oui », « Non » et « Ne sais pas ».

Aimerait chasser l'orignal	n	%
Oui	7	36,8 %
Non	6	31,6 %
Ne sais pas / Peut-être	6	31,6 %
Total	19	100,0 %

Question 13 : Pour quelle(s) raison(s) souhaiteriez-vous chasser l'orignal?

Tout comme pour la question précédente, cette question était destinée aux personnes qui ne chassaient pas l'orignal d'où le faible nombre de répondants.

Raisons pour chasser l'original	n	%
Accompagner des compagnons de chasse	2	11,8 %
Défi de la chasse	4	23,5 %
Pour le plaisir	4	23,5 %
Par tradition familiale	2	11,8 %
Pour consommer de la viande sauvage	5	29,4 %
Autres	0	0,0 %
Aucune raison	0	0,0 %
Total	17	100,0 %

Question 14 : Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à l'original?

Parmi les 120 répondants, c'est le coût du permis trop élevé qui a été identifié par le plus grand nombre de répondants (n= 56/120). L'autre principale raison invoquée est la difficulté d'accès au territoire dans 24 % (n= 29/120). À noter que 31 % des répondants (n= 37/120) ont identifié qu'il n'y avait aucune raison contraignant la pratique de la chasse à l'original.

Contrainte à la chasse	n	%*
Équipement dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	17	14,2 %
Coût du permis de chasse trop élevé	56	46,7 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	19	15,8 %
Difficulté d'accès au territoire	29	24,2 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	6	5,0 %
Méconnaissance de ce type de chasse	2	1,7 %
Aucun intérêt	8	6,7 %
Autres raisons	11	9,2 %
Aucune raison	37	30,8 %

*Calcul basé sur les 120 répondants.

Parmi les 185 réponses fournies par les 120 répondants, c'est le coût du permis (n= 56/185; 30,3 %) qui est la principale raison invoquée. La difficulté d'accès au territoire a été identifiée dans 15,7 % (n= 29) des cas.

Contrainte à la chasse	n	%
Équipement dispendieux (arme à feu, véhicule, etc.)	17	9,2 %
Coût du permis de chasse trop élevé	56	30,3 %
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage, etc.)	19	10,3 %
Difficulté d'accès au territoire	29	15,7 %
Pas de partenaire pour ce type de chasse	6	3,2 %
Méconnaissance de ce type de chasse	2	1,1 %
Aucun intérêt	8	4,3 %
Autres raisons	11	5,9 %
Aucune raison	37	20,0 %
Total	185	100,0 %

Question 15 : Quelles sont les activités autres que la chasse que vous pratiquez lorsque vous êtes à votre chalet?

La principale activité autre que la chasse pratiquée au chalet par les villégiateurs est le VTT (24,6 %; n= 111/452) suivie par la pêche (22,3 %; n= 101).

Contrainte à la chasse	n	%
Pêche	101	22,3 %
VTT	111	24,6 %
Activités nautiques (motomarine, canot...)	55	12,2 %
Motoneige	86	19,0 %
Uniquement pour le plaisir d'être en forêt	81	17,9 %
Autres	18	4,0 %
Total	452	100,0 %

Question 16 : Sexe des répondants

Près de 91 % (n= 107/118) des répondants sont des hommes.

Question 17 : Âge des répondants

Plus de la moitié des chasseurs (50,8 %; n= 60) ont plus de 55 ans. Les plus de 50 ans constituent près de 73 % des répondants.

Âge des répondants	n	%
12 à 14 ans	0	0,0 %
15 à 19 ans	0	0,0 %
20 à 24 ans	0	0,0 %
25 à 29 ans	2	1,7 %
30 à 34 ans	4	3,4 %
35 à 39 ans	3	2,5 %
40 à 44 ans	12	10,2 %
45 à 49 ans	11	9,3 %
50 à 54 ans	26	22,0 %
Plus de 55 ans	60	50,8 %
Total	118	100,0 %

Question 18 : Lieu de résidence

La majorité des répondants (55,9 %; n= 66/1118) provient du Lac Saint-Jean, 32,2 % (n= 38) proviennent du Saguenay et 11,9 % (n= 14) d'ailleurs. Au Lac-Saint-Jean, les plus grands nombres de répondants proviennent principalement d'Alma (n= 17) puis de Roberval (n= 10). Au Saguenay, c'est à Jonquière (n= 13) et Chicoutimi (n= 12) que l'on retrouve le plus de répondants.

Saguenay				Lac Saint-Jean (LSJ)			
Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)		Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)	
		Saguenay	Région			LSJ	Région
Anse-St-Jean				Albanel	2	3,0 %	1,9 %
Chicoutimi	12	31,6 %	11,5 %	Alma	17	25,8 %	16,3 %
Ferland-Boileau	1	2,6 %	1,0 %	Bégin	1	1,5 %	1,0 %
Jonquière	13	34,2 %	12,5 %	Chambord	2	3,0%	1,9 %
La Baie	5	13,2 %	4,8 %	Dolbeau-Mistassini	6	9,1 %	5,8 %
Larouche				Girardville	2	3,0 %	1,9 %
Laterrière	2	5,3 %	1,9 %	Hébertville	3	4,5 %	2,9 %
Rivière Éternité	1	2,6 %	1,0 %	La Doré	4	6,1 %	3,8 %
Saint-Ambroise				Lac-Bouchette			
Saint-David-de-Falardeau	2	5,3 %	1,9 %	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	1	1,5 %	1,0 %
Sainte-Rose-du-Nord				Métabetchouan – Lac-à-la-Croix			
Saint-				Normandin	2	3,0 %	1,9 %

Saguenay				Lac Saint-Jean (LSJ)			
Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)		Municipalité	Répondants (n)	Proportion (%)	
		Saguenay	Région			LSJ	Région
Fulgence							
Saint-Honoré	1	2,6 %	1,0 %	Notre-Dame-de-Lorette			
Sacré-Cœur	1	2,6 %	1,0 %	Roberval	10	15,2 %	9,6 %
Shipshaw				Saint-André-du-Lac-Saint-Jean			
Total	38	100 %	36,5 %	Saint-Bruno	1	1,5 %	1,0 %
				Saint-Edmond-les-Plaines			
				Sainte-Hedwidge	1	1,5 %	1,0 %
				Sainte-Jeanne-d'Arc	2	3,0 %	1,9 %
				Sainte-Monique-de-Honfleur			
				Saint-Eugène-d'Argentenay			
				Saint-Félicien	8	12,1 %	7,7 %
				Saint-François-de-Sales			
				Saint-Gédéon	1	1,5 %	1,0 %
				Saint-Ludger-de-Milot	1	1,5 %	1,0 %
				Saint-Nazaire	1	1,5 %	1,0 %
				Saint-Prime			
				Saint-Stanislas			
				Saint-Thomas-Didyme		1,5 %	1,0 %
				Total	66	100 %	63,5 %

ANNEXES 1 – SONDAGE AUPRÈS DE LA RELÈVE

Sondage sur certains aspects de la gestion de la faune

MISE EN CONTEXTE : Depuis plusieurs années, la question de l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal fait l'objet de discussions : trop grande superficie de territoire occupée par certains groupes de chasseurs, difficultés d'accéder à un territoire de chasse, etc.

OBJECTIF : Évaluer l'opinion de la relève sur divers aspects de la gestion de la chasse dans la zone 28, dont l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal.

MILIEU PÉRIURBAIN : Territoire public libre situé uniquement à moins de 50 km des routes 169, 170 et 172. Il s'agit du territoire apparaissant en bandes de 10 km en ton de rouge sur la figure.

TERRITOIRE PUBLIC LIBRE: Tout territoire libre, c'est-à-dire sans statut particulier comme les zecs, pourvoiries, réserves fauniques, terrains privés, parcs, réserves écologiques, etc.

IMPORTANT : Le fait de répondre positivement à une question se rapportant au milieu périurbain, ne signifie pas que vous êtes d'accord pour que cette modalité s'applique à la totalité du territoire identifié à la figure.

Vos réponses sont très importantes pour assurer une meilleure gestion de la faune.

Sachez que vos réponses sont strictement confidentielles.

Le sondage nécessite environ 10 minutes à répondre.

Merci à l'avance pour votre collaboration.

Identification du groupe

1. Entrez le numéro du groupe de 6 caractères

--	--	--	--	--	--

À l'intention des compilateurs seulement :

Numéro du formulaire

--	--	--

Motivation de la chasse

Pour chaque question, plus d'un choix de réponses est possible.

2. Pour quelle(s) raison(s) suivez-vous un cours pour le certificat du chasseur?

- Accompagner un ou des compagnons de chasse
- Défi de la chasse
- Pour le plaisir
- Par tradition familiale
- Pour consommer de la viande sauvage
- Pour la détente en forêt
- Reprise de cours suite à une annulation de certificat du chasseur
- Autre

3. Quel(s) type(s) de chasse prévoyez-vous pratiquer?

- Petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopède)
- Orignal
- Cerf de Virginie
- Caribou
- Ours
- Dindon sauvage
- Sauvagine (oies, bernaches, canards)
- Bécasse
- Autres

Gestion de la chasse

4. Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas
La durée de la saison de chasse à l'orignal à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours actuellement (3 fins de semaine)	<input type="checkbox"/>				
L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'orignal	<input type="checkbox"/>				
La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'orignal à l'arme à feu	<input type="checkbox"/>				
Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'orignal si la période de chasse à l'orignal à l'arme à feu était écourtée à 17 jours (3 fins de semaine)	<input type="checkbox"/>				
Je suis satisfait du plan de gestion de l'orignal et de son principe d'alternance	<input type="checkbox"/>				
Lors des années d'interdiction de la chasse à la femelle, je serais en faveur d'interdire le faon (veau) également	<input type="checkbox"/>				
L'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine	<input type="checkbox"/>				

Intérêt pour la chasse à l'orignal

5. Avez-vous l'intention de chasser l'orignal?

- Oui
- Non
- Ne sais pas/Peut-être

Si oui, passez à la question 7

6. Aimerez-vous chasser l'orignal?

- Oui
- Non
- Ne sais pas/Peut-être

Si non, passez à la question 12

Pratique de la chasse à l'orignal

Pour chaque question, plus d'un choix de réponse est possible.

7. Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous ou aimeriez-vous chasser l'orignal?

- Accompagner des compagnons de chasse
- Défi de la chasse
- Pour le plaisir
- Par tradition familiale
- Pour consommer de la viande sauvage
- Pour la détente en forêt
- Autres

8. Quel(s) type(s) d'arme(s) comptez-vous utiliser?

- Arbalète
- Arc
- Carabine
- Fusil
- Arme à chargement par la bouche
- Ne sais pas

9. Quel(s) type(s) d'arme(s) aimeriez-vous utiliser?

- Arbalète
- Arc
- Carabine
- Fusil
- Arme à chargement par la bouche
- Ne sais pas

Structure du territoire pour la chasse à l'orignal

Se référer à la figure.

Plus d'un choix de réponse est possible.

10. Sur quel(s) type(s) de territoire comptez-vous chasser l'orignal?

- Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 10 km
- Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 20 km
- Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 30 km
- Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 40 km
- Territoire public libre en milieu périurbain dans la zone de 50 km
- Territoire public libre à l'extérieur du milieu périurbain
- Zone d'exploitation contrôlée (zec)
- Pourvoires
- Réserves fauniques
- Terrain privé
- Ne sais pas

Superficie d'un territoire de chasse à l'orignal

11. Quelle serait selon vous une superficie minimale que devrait avoir un territoire de chasse à l'orignal pour un groupe de deux chasseurs?

- 500 m x 500 m
- 1 km carré (km²)
- 2 km carré (km²)
- 3 km carré (km²)
- 4 km carré (km²)
- 5 km carré (km²)
- Plus de 5 km carré (km²)
- Ne sais pas

Difficulté de la pratique de la chasse à l'orignal

Plus d'un choix de réponse est possible

12. Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à l'orignal?

- Équipement dispendieux (arme à feu, véhicule...)
- Coût du permis de chasse trop élevé
- Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation de terrain, débitage de l'animal...)
- Difficulté d'accès à un territoire de chasse
- Pas de partenaire pour ce type de chasse
- Pas de chalet
- Méconnaissance de ce type de chasse
- Autre intérêt
- Autres raisons
- Aucune raison

Structure du territoire

Se référer à la figure.

13. Je serais en faveur d'une structure du territoire libre en milieu périurbain (figure ci-dessous), en tout ou en partie, pour encadrer la chasse à l'original où des secteurs de chasse seraient attribués annuellement par tirage au sort :

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas
Dans la zone de 10 km	<input type="checkbox"/>				
Dans la zone de 20 km	<input type="checkbox"/>				
Dans la zone de 30 km	<input type="checkbox"/>				
Dans la zone de 40 km	<input type="checkbox"/>				
Dans la zone de 50 km	<input type="checkbox"/>				

14. Dans une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain :

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas
Je participerais au tirage au sort	<input type="checkbox"/>				
Le <u>séjour de chasse</u> serait d'une (1) semaine	<input type="checkbox"/>				
Le <u>séjour de chasse</u> serait de deux (2) semaines	<input type="checkbox"/>				
Le <u>séjour de chasse</u> serait de deux (3) semaines	<input type="checkbox"/>				
La <u>durée de la période de chasse</u> devrait être de 17 jours (3 fins de semaine) plutôt que 21 jours (3 fins de semaine)	<input type="checkbox"/>				

Structure du territoire - Tarification

15. Quel prix seriez-vous prêt à défrayer personnellement par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'orignal sur une éventuelle structure du territoire public libre en milieu périurbain?

- Moins de 50 \$
- 50 \$ à 100 \$
- 101\$ à 150 \$
- 151 \$ à 200 \$
- 201 \$ à 250 \$
- 251 \$ à 300 \$
- 301 \$ à 350 \$
- Plus de 350 \$
- Ne sais pas

Intérêt pour la chasse à la sauvagine

Sauvagine = oies, bernaches, canards

16. Avez-vous l'intention de chasser la sauvagine?

- Oui Passez à la question 18
- Non
- Ne sais pas/Peut-être Passez à la question 18

17. Aimeriez-vous chasser la sauvagine?

- Oui
- Non Passez à la question 20
- Ne sais pas/Peut-être Passez à la question 20

18. Souhaitez-vous une structure qui permettrait de réserver un champ agricole pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine?

- Oui
- Non Passez à la question 20
- Ne sais pas/Peut-être

Tarification

19. Quel prix seriez-vous prêt à défrayer par personne par jour pour réserver un champ agricole?

- Moins de 10 \$
- 11 \$ à 20 \$
- 21 \$ à 30 \$
- 31 \$ à 40 \$
- 41 \$ à 50 \$
- Plus de 50 \$

Intérêt pour la chasse à la sauvagine

Sauvagine = oies, bernaches, canards

20. Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à la sauvagine?

- Équipement dispendieux (appelants...)
- Coût du permis de chasse trop élevé
- Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation...)
- Difficulté d'accès au territoire / champ agricole
- Pas de partenaire pour ce type de chasse
- Méconnaissance de ce type de chasse
- Aucun intérêt
- Autres raisons
- Aucune raison

Profil

Ces questions sont pour des fins statistiques seulement.

21. Sexe

- Homme
- Femme

22. Âge

- 12-14 ans
- 15-19 ans
- 20-24 ans
- 25-29 ans
- 30-34 ans
- 35-39 ans
- 40-44 ans
- 45-49 ans
- 50-54 ans
- 55 ans et +

23. Êtes-vous propriétaire d'un chalet de villégiature?

- Oui
- Non

24. Lieu de résidence :

- Albanel**
- Alma**
- Anse-Saint-Jean**
- Bégin**
- Chambord**
- Chicoutimi**
- Desbiens**
- Dolbeau-Mistassini**
- Ferland-et-Boilleau**
- Girardville**
- Hébertville**
- Hébertville-Station**
- Jonquière**
- L'Ascension-de-Notre-Seigneur**
- La Baie**
- Labrecque**
- Lac Bouchette**
- La Doré**
- Lamarche**
- Larouche**
- Mashteuiatsh**
- Métabetchouan-Lac-à-la-Croix**
- Normandin**
- Notre-Dame-de-Lorette**
- Péribonka**
- Petit-Saguenay**
- Rivière-Éternité**
- Roberval**
- Sacré-Coeur**
- Saint-Ambroise**
- Saint-André-du-Lac-Saint-Jean**
- Saint-Augustin**
- Saint-Bruno**
- Saint-Charles-de-Bourget**
- Saint-David-de-Falardeau**

- Saint-Edmond-les-Plaines**
- Saint-Eugène-d'Argentenay**
- Saint-Félicien**
- Saint-Félix-d'Otis**
- Saint-François-de-Sales**
- Saint-Fulgence**
- Saint-Gédéon**
- Saint-Henri-de-Taillon**
- Saint-Honoré**
- Saint-Ludger-de-Milot**
- Saint-Nazaire**
- Saint-Prime**
- Saint-Stanislas**
- Saint-Thomas-Didyme**
- Sainte-Hedwidge**
- Sainte-Jeanne-d'Arc**
- Sainte-Monique-de-Honfleur**
- Sainte-Rose-du-Nord**
- Shipshaw**

Remerciements

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vos réponses nous permettront de faire des recommandations le cas échéant pour améliorer la gestion de la faune.

ANNEXES 2 – SONDAGE AUPRÈS DES CHASSEURS DE PETIT GIBIER

SONDAGE SUR LA GESTION DE LA FAUNE

CHASSEURS DE PETIT GIBIER

Mise en contexte : Depuis plusieurs années, la question de l’appropriation du territoire pendant la chasse à l’orignal fait l’objet de discussions : trop grande superficie de territoire occupée par certains groupes de chasseurs, difficultés d’accéder à un territoire de chasse, etc.

Objectif : Évaluer l’opinion des chasseurs de petit gibier, sur divers aspects de la gestion de la chasse dans la zone 28, dont l’appropriation du territoire pendant la chasse à l’orignal.

Milieu périurbain : Territoire libre uniquement situé à moins de 50 km des routes 169, 170 et 172. Il s’agit du territoire apparaissant en jaune sur la figure 1.

IMPORTANT : Le fait de répondre positivement à une question se rapportant au milieu périurbain, ne signifie pas que vous êtes d’accord pour que cette modalité s’applique à la totalité du territoire en jaune identifié à la figure 1.

Vos réponses sont très importantes pour assurer une meilleure gestion de la faune.

Sachez que vos réponses sont strictement confidentielles.

Merci à l’avance pour votre collaboration.

La forme masculine est utilisée pour alléger le document. Ce sondage comporte 20 questions.

1. Entrez votre code d'accès

2. Avez-vous personnellement chassé le petit gibier en 2015?

Oui

Non Si non, passez à la question 5

3. Sur quel(s) type(s) de territoire avez-vous chassé le petit gibier en 2015?

Territoire libre en milieu périurbain (voir [figure 1](#))

Territoire libre à l'extérieur du milieu périurbain (voir [figure 1](#))

Zone d'exploitation contrôlée (zec)

Pourvoiries

Réserve faunique

Terrain privé

4. Combien de jours avez-vous consacré en 2015 pour pratiquer la chasse au petit gibier?

1 jour	<input type="checkbox"/>	6 jours	<input type="checkbox"/>
2 jours	<input type="checkbox"/>	7 jours	<input type="checkbox"/>
3 jours	<input type="checkbox"/>	8 jours	<input type="checkbox"/>
4 jours	<input type="checkbox"/>	9 jours	<input type="checkbox"/>
5 jours	<input type="checkbox"/>	10 jours et +	<input type="checkbox"/>

5. Aimeriez-vous chasser l'original?

Oui

Non Si non, passez à la question 10

Ne sais pas Passez à la question 10

6. Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à l'original?

- Équipement dispendieux (arme à feu, véhicule...)
- Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage...)
- Difficulté d'accès au territoire
- Pas de partenaire pour ce type de chasse
- Pas de chalet
- Méconnaissance de ce type de chasse

Autre (préciser)

7. Pour quelle(s) raison(s) souhaiteriez-vous chasser l'original?

- Accompagner compagnons de chasse
- Défi de la chasse
- Pour le plaisir
- Par tradition familiale
- Pour consommer de la viande sauvage
- Pour détente en forêt

Autre (préciser)

8. Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord
L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'original					
Je serais en faveur d'une structure du territoire libre en milieu périurbain (voir <u>figure 1</u>), <u>en tout ou en partie</u> , où des secteurs de chasse seraient attribués annuellement par tirage au sort					
Je participerais au tirage au sort dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir <u>figure 1</u>)					
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir <u>figure 1</u>), <u>le séjour</u> de chasse serait d'une (1) semaine					
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir <u>figure 1</u>), <u>le séjour</u> de chasse serait de deux (2) semaines					
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir <u>figure 1</u>), <u>le séjour</u> de chasse serait de trois (3) semaines (sauf la dernière fin de semaine)					
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir <u>figure 1</u>), <u>la durée de la période de chasse</u> devrait être ramenée à 17 jours plutôt que 21 actuellement (3 fin de semaines)					

9. Quel prix seriez-vous prêt à défrayer par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'original sur une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain?

Moins de 50\$	
50\$ à 100\$	
101\$ à 150\$	
151\$ à 200\$	

201\$ à 250\$	
251\$ à 300\$	
301\$ à 350\$	
Plus de 350\$	

10. Quel(s) type(s) de chasse avez-vous pratiqué en 2015 et dans quelle(s) zone(s)?

	Zone 28	Zone 29	Autre zone	Ne le chasse pas
Chasse au petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopède)				
Chasse à l'orignal				
Chasse au cerf de Virginie				
Chasse au caribou				
Chasse à l'ours				
Chasse au dindon sauvage				
Chasse à la sauvagine (oies, bernaches, canards)				
Chasse à la bécasse				
Autres				

11. Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas
La durée de la saison de chasse à l'orignal à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours plutôt que 21 actuellement					
La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'orignal					
Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'orignal si la période de chasse à l'orignal à l'arme à feu était écourtée à 17 jours					
Je suis satisfait du plan de gestion de l'orignal et de son principe d'alternance					
Je serais en faveur d'interdire le faon (veau) en même temps que la femelle					
L'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine					

12. Avez-vous personnellement chassé la sauvagine en 2015?

Oui Si oui, passez à la question 15

Non

13. Aimeriez-vous chasser la sauvagine?

Oui

Non Si non, passez à la question 17

14. Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à la sauvagine?

Équipement dispendieux (appelants...)	<input type="checkbox"/>
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation...)	<input type="checkbox"/>
Difficulté d'accès au territoire	<input type="checkbox"/>
Pas de partenaire pour ce type de chasse	<input type="checkbox"/>
Méconnaissance de ce type de chasse	<input type="checkbox"/>

15. Souhaiteriez une structure qui permettrait de réserver un champ pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine?

Oui

Non Passez à la question 17

16. Quel prix seriez-vous prêt à défrayer par jour pour réserver un champ?

Moins de 10\$	<input type="checkbox"/>
11\$ à 20\$	<input type="checkbox"/>
21\$ à 30\$	<input type="checkbox"/>

31\$ à 40\$	<input type="checkbox"/>
41\$ à 50\$	<input type="checkbox"/>
Plus de 50\$	<input type="checkbox"/>

17. Sexe Homme Femme

18. Âge	12-14 ans	<input type="checkbox"/>	35-39 ans	<input type="checkbox"/>
	15-19 ans	<input type="checkbox"/>	40-44 ans	<input type="checkbox"/>
	20-24 ans	<input type="checkbox"/>	45-49 ans	<input type="checkbox"/>
	25-29 ans	<input type="checkbox"/>	50-54 ans	<input type="checkbox"/>
	30-34 ans	<input type="checkbox"/>	55 ans et +	<input type="checkbox"/>

19. Êtes-vous propriétaire d'un chalet de villégiature?

Oui Non

20. Lieu de résidence

a) Saguenay

Anse-St-Jean		Sacré-Coeur	
Bégin		St-Charles-de-Bourget	
Chicoutimi		St-Félix-d’Otis	
Ferland - Boileau		St-Honoré	
Jonquière		St-David-de-Falardeau	
La Baie		St-Fulgence	
Larouche		Sainte-Rose-du-Nord	
Petit-Saguenay		Shipshaw	
Rivière Éternité			

b) Lac-St-Jean

Albanel		St-Ambroise	
Alma		St-André-du-lac-St-Jean	
Chambord		St-Augustin	
Desbiens		St-Bruno	
Dolbeau-Mistassini		St-Edmond-les-Plaines	
Girardville		St-Eugène-d’Argentenay	
Héberville		St-Félicien	
Hébertville Station		St-François-de-Sales	
L’Ascension de Notre-Seigneur		St-Gédéon	
La Doré		St-Henri-Taillon	
Labrecque		St-Ludger-de-Milot	
Lac Bouchette		St-Nazaire	
Lamarche		St-Prime	
Mashteuiatsh		St-Stanislas	
Métabetchouan – Lac-à-la-Croix		St-Thomas Didyme	
Normandin		Ste-Hedwidge	
Notre-Dame-de-Lorette		Ste-Jeanne-d’Arc	
Péribonka		Ste-Monique-de-Honfleur	
Roberval			

21. FIN DU SONDAGE

ANNEXES 3 – SONDAGE AUPRÈS DES CHASSEURS D'ORIGNAUX

SONDAGE SUR LA GESTION DE LA FAUNE

CHASSEURS À L'ORIGNAL

Mise en contexte : Depuis plusieurs années, la question de l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal fait l'objet de discussions : trop grande superficie de territoire occupée par certains groupes de chasseurs, difficultés d'accéder à un territoire de chasse, etc.

Objectif : Évaluer l'opinion des chasseurs à l'orignal, sur divers aspects de la gestion de la chasse dans la zone 28, dont l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal.

Milieu périurbain : Territoire libre uniquement situé à **moins** de 50 km des routes 169, 170 et 172. Il s'agit du territoire apparaissant en jaune sur la figure 1.

IMPORTANT : Le fait de répondre positivement à une question se rapportant au milieu périurbain, ne signifie pas que vous êtes d'accord pour que cette modalité s'applique à la totalité du territoire en jaune identifié à la figure 1.

Vos réponses sont très importantes pour assurer une meilleure gestion de la faune.

Sachez que vos réponses sont strictement confidentielles.

Merci à l'avance pour votre collaboration.

La forme masculine est utilisée pour alléger le document. Ce sondage comporte 25 questions.

1. Entrez votre code d'accès

2. Avez-vous personnellement chassé l'orignal en 2015?

Oui Non Si non, passez à la question 8

3. Avez-vous personnellement abattu un orignal en 2015?

Oui Non

4. Sur quel(s) type(s) de territoire avez-vous chassé l'orignal en 2015?

Territoire libre en milieu périurbain (voir [figure 1](#))

Territoire libre à l'extérieur du milieu périurbain (voir [figure 1](#))

Zone d'exploitation contrôlée (zec)

Pourvoiries

Réserve faunique

Terrain privé

<input type="checkbox"/>

5. Quel(s) type(s) d'arme(s) avez-vous utilisé(s) pour chasser l'orignal en 2015?

Arc

Arbalète

Carabine

Fusil

Poudre noire

6. De combien de chasseurs se constituait votre groupe de chasse en 2015?

2 chasseurs

3-4 chasseurs

5-6 chasseurs

7-8 chasseurs

Plus de 8 chasseurs

7. Quel type d'hébergement principalement avez-vous utilisé pour la chasse à l'original en 2015?

Chalet personnel	<input type="checkbox"/>	Tente	<input type="checkbox"/>
Chalet d'un compagnon de chasse	<input type="checkbox"/>	Abri sommaire	<input type="checkbox"/>
Location d'un chalet	<input type="checkbox"/>	Tour de guet	<input type="checkbox"/>
Roulotte personnelle	<input type="checkbox"/>	Camion ou campeur motorisé	<input type="checkbox"/>
Roulotte d'un compagnon de chasse	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

8. Combien de jours avez-vous personnellement planifiés pour la chasse à l'original en 2015?

2 jours et moins	<input type="checkbox"/>	9-10 jours	<input type="checkbox"/>
3-4 jours	<input type="checkbox"/>	11-12 jours	<input type="checkbox"/>
5-6 jours	<input type="checkbox"/>	13-14 jours	<input type="checkbox"/>
7-8 jours	<input type="checkbox"/>	Plus de 14 jours	<input type="checkbox"/>

9. Quel est votre nombre d'années personnel d'expérience pour la chasse à l'original

0-4 ans	<input type="checkbox"/>	20-24 ans	<input type="checkbox"/>
5-9 ans	<input type="checkbox"/>	25-29 ans	<input type="checkbox"/>
10-14 ans	<input type="checkbox"/>	30-34 ans	<input type="checkbox"/>
15-19 ans	<input type="checkbox"/>	35 ans et +	<input type="checkbox"/>

10. Pour quelle(s) raison(s) chassez-vous l'original?

Accompagner compagnons de chasse	<input type="checkbox"/>
Défi de la chasse	<input type="checkbox"/>
Pour le plaisir	<input type="checkbox"/>
Par tradition familiale	<input type="checkbox"/>
Pour consommer de la viande sauvage	<input type="checkbox"/>
Pour détente en forêt	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser)	<input type="checkbox"/>

11. Selon vous, quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui peuvent constituer un frein pour la pratique de la chasse à l'original?

Trop dispendieux (arme à feu, véhicule...)	<input type="checkbox"/>
Coût du permis trop élevé	<input type="checkbox"/>
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage...)	<input type="checkbox"/>
Difficulté d'accès au territoire	<input type="checkbox"/>
Pas de partenaire pour ce type de chasse	<input type="checkbox"/>
Pas de chalet	<input type="checkbox"/>
Méconnaissance de ce type de chasse	<input type="checkbox"/>
Autre raison	<input type="checkbox"/>

12. Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas
L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'original	<input type="checkbox"/>				
Je serais en faveur d'une structure du territoire libre en milieu périurbain (voir figure 1), <u>en tout ou en partie</u> , où des secteurs de chasse seraient attribués annuellement par tirage au sort	<input type="checkbox"/>				
Je participerais au tirage au sort dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir figure 1)	<input type="checkbox"/>				
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir figure 1), le <u>séjour</u> de chasse serait d'une (1) semaine	<input type="checkbox"/>				
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir figure 1), le <u>séjour</u> de chasse serait de deux (2) semaines	<input type="checkbox"/>				
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir figure 1), le <u>séjour</u> de chasse serait de trois (3) semaines	<input type="checkbox"/>				
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir figure 1), la <u>durée de la période de chasse</u> devrait être ramenée à 17 jours plutôt que 21 actuellement (3 fin de semaines)	<input type="checkbox"/>				

13. Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain, quel prix seriez-vous prêt à défrayer par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'orignal?

Moins de 50\$	
50\$ à 100\$	
101\$ à 150\$	
151\$ à 200\$	

201\$ à 250\$	
251\$ à 300\$	
301\$ à 350\$	
Plus de 350\$	

14. Quel(s) type(s) de chasse avez-vous pratiqué en 2015 et dans quelle(s) zone(s)?

Chasse au petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopède)

Chasse à l'orignal

Chasse au cerf de Virginie

Chasse au caribou

Chasse à l'ours

Chasse au dindon sauvage

Chasse à la sauvagine (oies, bernaches, canards)

Chasse à la bécasse

Autres

	Zone 28	Zone 29	Autre zone	Ne le chasse pas
Chasse au petit gibier (lièvre, gélinotte, téttras, lagopède)				
Chasse à l'orignal				
Chasse au cerf de Virginie				
Chasse au caribou				
Chasse à l'ours				
Chasse au dindon sauvage				
Chasse à la sauvagine (oies, bernaches, canards)				
Chasse à la bécasse				
Autres				

15. Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne sais pas
La durée de la saison de chasse à l'orignal à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours plutôt que 21 actuellement					
La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'orignal					
Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'orignal si la période de chasse à l'orignal à l'arme à feu était écourtée à 17 jours					
Je suis satisfait du plan de gestion de l'orignal et de son principe d'alternance					
Je serais en faveur d'interdire le faon (veau) en même temps que la femelle					
L'accessibilité aux terres agricoles est un frein pour la chasse à la sauvagine					

16. Avez-vous personnellement chassé la sauvagine en 2015?

Oui Si oui, passez à la question 21

Non

17. Aimeriez-vous chasser la sauvagine?

Oui

Non Si non, passez à la question 24

18. Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour vous pour la pratique de la chasse à la sauvagine?

Équipement dispendieux (appelants...)

Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation...)

Difficulté d'accès au territoire

Pas de partenaire pour ce type de chasse

Méconnaissance de ce type de chasse

19. Souhaiteriez une structure qui permettrait de réserver un champ pour la pratique journalière de la chasse à la sauvagine?

Oui

Non Si non, passez à la question 24

20. Quel prix seriez-vous prêt à défrayer par jour pour réserver un champ?

Moins de 10\$	<input type="checkbox"/>
11\$ à 20\$	<input type="checkbox"/>
21\$ à 30\$	<input type="checkbox"/>

31\$ à 40\$	<input type="checkbox"/>
41\$ à 50\$	<input type="checkbox"/>
Plus de 50\$	<input type="checkbox"/>

21. Sexe

Homme

Femme

22. Âge

12-14 ans
 15-19 ans
 20-24 ans
 25-29 ans
 30-34 ans

35-39 ans
 40-44 ans
 45-49 ans
 50-54 ans
 55 ans et +

23. Êtes-vous propriétaire d'un chalet de villégiature?

Oui

Non

24. Lieu de résidence

c) Saguenay

Anse-St-Jean		Sacré-Coeur	
Bégin		St-Charles-de-Bourget	
Chicoutimi		St-Félix-d’Otis	
Ferland - Boileau		St-Honoré	
Jonquière		St-David-de-Falardeau	
La Baie		St-Fulgence	
Larouche		Sainte-Rose-du-Nord	
Petit-Saguenay		Shipshaw	
Rivière Éternité			

d) Lac-St-Jean

Albanel		St-Ambroise	
Alma		St-André-du-lac-St-Jean	
Chambord		St-Augustin	
Desbiens		St-Bruno	
Dolbeau-Mistassini		St-Edmond-les-Plaines	
Girardville		St-Eugène-d’Argentenay	
Hébertville		St-Félicien	
Hébertville Station		St-François-de-Sales	
L’Ascension de Notre-Seigneur		St-Gédéon	
La Doré		St-Henri-Taillon	
Labrecque		St-Ludger-de-Milot	
Lac Bouchette		St-Nazaire	
Lamarche		St-Prime	
Mashteuiatsh		St-Stanislas	
Métabetchouan – Lac-à-la-Croix		St-Thomas Didyme	
Normandin		Ste-Hedwidge	
Notre-Dame-de-Lorette		Ste-Jeanne-d’Arc	
Péribonka		Ste-Monique-de-Honfleur	
Roberval			

25. FIN DU SONDAGE

ANNEXES 4 – SONDAGE AUPRÈS DES VILLÉGIATEURS

SONDAGE SUR LA GESTION DE LA FAUNE

VILLÉGIATEURS

Mise en contexte : Depuis plusieurs années, la question de l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal fait l'objet de discussions : trop grande superficie de territoire occupée par certains groupes de chasseurs, difficultés d'accéder à un territoire de chasse, etc.

Objectif : Évaluer l'opinion des chasseurs de petit gibier, sur divers aspects de la gestion de la chasse dans la zone 28, dont l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal.

Milieu périurbain : Territoire libre uniquement situé à moins de 50 km des routes 169, 170 et 172. Il s'agit du territoire apparaissant en jaune sur la figure 1.

IMPORTANT : Le fait de répondre positivement à une question se rapportant au milieu périurbain, ne signifie pas que vous êtes d'accord pour que cette modalité s'applique à la totalité du territoire en jaune identifié à la figure 1.

Vos réponses sont très importantes pour assurer une meilleure gestion de la faune.

Sachez que vos réponses sont strictement confidentielles.

Merci à l'avance pour votre collaboration.

La forme masculine est utilisée pour alléger le document. Ce sondage comporte 20 questions.

1. Entrez votre code d'accès

2. Pour chacun des énoncés suivants, êtes-vous :

	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord	Ne sais pas
La pratique de la chasse, autre que l'original, représente un problème pour la pratique d'activités liée à la villégiature					
La pratique de la chasse à l'original , représente un problème pour la pratique d'activités liée à la villégiature					
L'accessibilité au territoire représente un problème pour la pratique de la chasse à l'original.					
J'observe un problème d'appropriation du territoire par les chasseurs d'originaux dans mon secteur					
La durée de la saison de chasse à l'original à l'arme à feu dans la zone 28 devrait être ramenée à 17 jours plutôt que 21 actuellement					
La chasse au petit gibier devrait être interdite pendant la chasse à l'original					
Je serais en faveur d'une structure du territoire afin d'encadrer la chasse à l'original (sans frais d'accès supplémentaire pour le villégiateur)					
Je serais en faveur d'une interdiction de la chasse au petit gibier pendant la chasse à l'original si la période de chasse à l'original à l'arme à feu était écourtée à 17 jours					
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir figure 1), en tout ou en partie , le séjour de chasse serait de trois (3) semaines					
Dans une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain (voir figure 1), la période de chasse à l'arme à feu serait écourtée à deux (2) semaines					
La chasse à l'original devrait être interdite en milieu périurbain (voir figure 1)					
Toute forme de chasse devrait être interdite en milieu périurbain (voir figure 1)					

3. Quelles sont les activités que vous pratiquez lorsque vous êtes à votre chalet?

- Pratique de la pêche
- Pratique de la chasse
- Pratique de VTT
- Pratique d'activités nautiques
- Pratique de la motoneige
- Uniquement pour le plaisir d'être en forêt
- Autre (préciser)

Répondre à la question 4

ALLEZ À LA QUESTION 8 SI VOUS N'AVEZ PAS COCHÉ « Pratique de la chasse » à la question 3

4. Quel(s) type(s) de chasse pratiquez-vous lorsque vous êtes à votre chalet?

- Chasse au petit gibier (lièvre, gélinotte, tétras, lagopède)
- Chasse à l'orignal
- Chasse à l'ours
- Chasse à la sauvagine (oies, bernaches, canards)
- Chasse à la bécasse
- Autres

5. Avez-vous l'intention de chasser l'orignal?

Oui

Non

Si non, passez à la question 10

6. Quel(s) type(s) de territoire comptez-vous fréquenter pour chasser l'orignal?

- Territoire libre en milieu périurbain (voir figure 1)
- Territoire libre à l'extérieur du milieu périurbain (voir figure 1)
- Zone d'exploitation contrôlée (zec)
- Pourvoiries
- Réserve faunique
- Terrain privé

7. Quel(s) type(s) d'arme(s) comptez-vous utiliser?

Arc	<input type="checkbox"/>
Arbalète	<input type="checkbox"/>
Carabine	<input type="checkbox"/>
Fusil	<input type="checkbox"/>
Poudre noire	<input type="checkbox"/>

Passez à la question 9

8. Aimeriez-vous chasser l'original?

Oui	<input type="checkbox"/>	
Non	<input type="checkbox"/>	Si <u>non</u> , passez à la question 12.

9. Selon vous, quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui constitue(nt) un frein pour la pratique de la chasse à l'original?

Équipement dispendieux (arme à feu, véhicule...)	<input type="checkbox"/>
Permis de chasse dispendieux	<input type="checkbox"/>
Nécessite beaucoup d'ouvrage (préparation, débitage...)	<input type="checkbox"/>
Difficulté d'accès au territoire	<input type="checkbox"/>
Pas de partenaire pour ce type de chasse	<input type="checkbox"/>
Pas de chalet	<input type="checkbox"/>
Méconnaissance de ce type de chasse	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

10. Je serais en faveur d'une structure du territoire libre en milieu périurbain (voir figure 1) où des secteurs de chasse seraient attribués annuellement par tirage au sort :

Oui	<input type="checkbox"/>	
Non	<input type="checkbox"/>	Si <u>non</u> , passez à la question 12

11. Quel prix seriez-vous prêt à défrayer par semaine pour pouvoir pratiquer la chasse à l'original sur une éventuelle structure de territoire en milieu périurbain?

Moins de 50\$	
50\$ à 100\$	
101\$ à 150\$	
151\$ à 200\$	

201\$ à 250\$	
251\$ à 300\$	
301\$ à 350\$	
Plus de 350\$	

12. Sexe Homme Femme

13. Âge

20 ans et -	<input type="checkbox"/>	35-39 ans	<input type="checkbox"/>
20-24 ans	<input type="checkbox"/>	40-44 ans	<input type="checkbox"/>
25-29ans	<input type="checkbox"/>	45-49 ans	<input type="checkbox"/>
30-34 ans	<input type="checkbox"/>	50 ans et plus	<input type="checkbox"/>

14. Lieu de résidence

e) Saguenay

Anse-St-Jean	<input type="checkbox"/>	Sacré-Coeur	<input type="checkbox"/>
Bégin	<input type="checkbox"/>	St-Charles-de-Bourget	<input type="checkbox"/>
Chicoutimi	<input type="checkbox"/>	St-Félix-d'Otis	<input type="checkbox"/>
Ferland - Boileau	<input type="checkbox"/>	St-Honoré	<input type="checkbox"/>
Jonquière	<input type="checkbox"/>	St-David-de-Falardeau	<input type="checkbox"/>
La Baie	<input type="checkbox"/>	St-Fulgence	<input type="checkbox"/>
Larouche	<input type="checkbox"/>	Sainte-Rose-du-Nord	<input type="checkbox"/>
Petit-Saguenay	<input type="checkbox"/>	Shipshaw	<input type="checkbox"/>
Rivière Éternité	<input type="checkbox"/>		

f) Lac-St-Jean

Albanel		St-Ambroise	
Alma		St-André-du-lac-St-Jean	
Chambord		St-Augustin	
Desbiens		St-Bruno	
Dolbeau-Mistassini		St-Edmond-les-Plaines	
Girardville		St-Eugène-d'Argentenay	
Héberville		St-Félicien	
Hébertville Station		St-François-de-Sales	
L'Ascension de Notre-Seigneur		St-Gédéon	
La Doré		St-Henri-Taillon	
Labrecque		St-Ludger-de-Milot	
Lac Bouchette		St-Nazaire	
Lamarche		St-Prime	
Mashteuatsh		St-Stanislas	
Métabetchouan – Lac-à-la-Croix		St-Thomas Didyme	
Normandin		Ste-Hedwidge	
Notre-Dame-de-Lorette		Ste-Jeanne-d'Arc	
Péribonka		Ste-Monique-de-Honfleur	
Roberval			

15. FIN DU SONDAGE

ANNEXES 5 – LETTRE D’INVITATION À PARTICIPER AU SONDAGE

Alma, le 5 février 2016

Nom
Adresse

Objet : Sondage sur la gestion de la chasse au Saguenay – Lac-Saint-Jean

Code d'accès : _____

Madame/Monsieur,

La Table régionale de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean (TRF-02)², en collaboration avec la Fédération québécoise des Chasseurs et Pêcheurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean (FédéCP-02), procède cet hiver à un sondage sur la gestion de la faune, notamment sur la question de l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal et des modalités de chasse à l'orignal en milieu périurbain. Vous trouverez, annexée à la présente, une figure identifiant le milieu périurbain au Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Vous avez été sélectionné au hasard parmi les détenteurs d'un permis de chasse à l'orignal de la saison 2015. L'objectif est d'évaluer votre opinion sur divers aspects de la gestion de la chasse dans la zone 28, dont l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal. Nous vous invitons à participer à ce sondage en vous rendant sur le site Internet suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/Orignal>

Si vous éprouvez des difficultés à vous connecter, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante en spécifiant votre code d'accès apparaissant ci-haut :

Sondage@videotron.ca

Sachez que vos réponses sont très importantes et demeureront strictement confidentielles et aucune donnée personnelle ne sera utilisée. Le sondage nécessite environ 10 minutes de votre temps. Pour accéder au sondage, vous n'aurez qu'à saisir votre code d'accès qui apparaît dans l'entête de cette lettre. Ce code est utile uniquement à des fins de contrôle. Le sondage sera en ligne jusqu'au 20 mars 2016. Nous vous invitons toutefois à le remplir dès que possible. Les résultats seront connus au plus tard à l'automne 2016.

Nous comptons sur votre participation et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Pour la Table régionale de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean,

Marcel Simard

p. j. Carte du milieu périurbain

² Membres de la TRF-02 : Association des sauvaginaires, Union des producteurs agricoles, Fédération des Chasseurs et Pêcheurs, Association des trappeurs, Association des pourvoires, Regroupement régional des gestionnaires de zecs, Corporation de L'Activité Pêche, Société des établissements de plein air du Québec, PekuakamiInuatsh Takuhikan, Fédération pour le saumon Atlantique.

Alma, le 5 février 2016

Nom
Adresse

Objet : Sondage sur la gestion de la chasse au Saguenay – Lac-Saint-Jean

Code d'accès : _____

Madame, Monsieur,

La Table régionale de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean (TRF-02)³, en collaboration avec la Fédération québécoise des Chasseurs et Pêcheurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean (FédéCP-02), procède cet hiver à un sondage sur la gestion de la faune, notamment sur la question de l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal et des modalités de chasse à l'orignal en milieu périurbain. Vous trouverez, annexée à la présente, une figure identifiant le milieu périurbain au Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Vous avez été sélectionné au hasard parmi les détenteurs d'un permis de chasse au petit gibier de la saison 2015. L'objectif est d'évaluer votre opinion sur divers aspects de la gestion de la chasse dans la zone 28, dont l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal. Nous vous invitons à participer à ce sondage en vous rendant sur le site Internet suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/Gibier>

Si vous éprouvez des difficultés à vous connecter, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante en spécifiant votre code d'accès apparaissant ci-haut :

Sondage@videotron.ca

Sachez que vos réponses sont très importantes et demeureront strictement confidentielles et aucune donnée personnelle ne sera utilisée. Le sondage nécessite environ 10 minutes de votre temps. Pour accéder au sondage, vous n'aurez qu'à saisir votre code d'accès qui apparaît dans l'entête de cette lettre. Ce code est utile uniquement à des fins de contrôle. Le sondage sera en ligne jusqu'au 20 mars 2016. Nous vous invitons toutefois à le remplir dès que possible. Les résultats seront connus au plus tard à l'automne 2016.

Nous comptons sur votre participation et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Pour la Table régionale de la faune du Saguenay – Lac-Saint-Jean,

Marcel Simard

p. j. Carte du milieu périurbain

³ Membres de la TRF-02 : Association des sauvaginaires, Union des producteurs agricoles, Fédération des Chasseurs et Pêcheurs, Association des trappeurs, Association des pourvoiries, Regroupement régional des gestionnaires de zecs, Corporation de L'Activité Pêche, Société des établissements de plein air du Québec, PekuakamiInuatsh Takuhikan, Fédération pour le saumon Atlantique.

Alma, le 5 février 2016

Nom
Adresse

Objet : Sondage sur la gestion de la chasse au Saguenay – Lac-Saint-Jean

Code d'accès : _____

Madame/Monsieur,

La Table régionale de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean (TRF-02)⁴, en collaboration avec la Fédération québécoise des Chasseurs et Pêcheurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean (FédéCP-02), procède cet hiver à un sondage sur la gestion de la faune, notamment sur la question de l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal et des modalités de chasse à l'orignal en milieu périurbain. Vous trouverez, annexée à la présente, une figure identifiant le milieu périurbain au Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Vous avez été sélectionné au hasard parmi les détenteurs d'un permis de villégiature en milieu périurbain. L'objectif est d'évaluer votre opinion sur divers aspects de la villégiature et de la gestion de la chasse dans la zone 28, dont l'appropriation du territoire pendant la chasse à l'orignal. Nous vous invitons à participer à ce sondage en vous rendant sur le site Internet suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/Villegiateur>

Si vous éprouvez des difficultés à vous connecter, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante en spécifiant votre code d'accès apparaissant ci-haut :

Sondage@videotron.ca

Sachez que vos réponses sont très importantes et demeureront strictement confidentielles et aucune donnée personnelle ne sera utilisée. Le sondage nécessite environ 10 minutes de votre temps. Pour accéder au sondage, vous n'aurez qu'à saisir votre code d'accès qui apparaît dans l'entête de cette lettre. Ce code est utile uniquement à des fins de contrôle. Le sondage sera en ligne jusqu'au 20 mars 2016. Nous vous invitons toutefois à le remplir dès que possible. Les résultats seront connus au plus tard à l'automne 2016.

Nous comptons sur votre participation et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Pour la Table régionale de la faune du Saguenay – Lac-Saint-Jean,

Marcel Simard

p. j. Carte du milieu périurbain

⁴ Membres de la TRF-02 : Association des sauvaginaires, Union des producteurs agricoles, Fédération des Chasseurs et Pêcheurs, Association des trappeurs, Association des pourvoiries, Regroupement régional des gestionnaires de zecs, Corporation de L'Activité Pêche, Société des établissements de plein air du Québec, PekuakamiInuatsh Takuhikan, Fédération pour le saumon Atlantique.

ANNEXES 6 – APPEL LANCÉ AUX DÉTENTEURS D'UN CERTIFICAT DU CHASSEUR

- [Le Quotidien](#) >
- [Sports](#) >
- [Chasse et pêche](#)
- > *Appel aux chasseurs qui ne chassent pas*

Publié le 21 février 2016 à 01h30 | Mis à jour le 21 février 2016 à 01h30

Appel aux chasseurs qui ne chassent pas



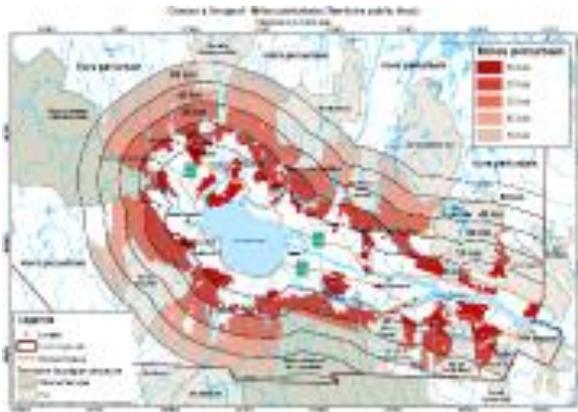
Photo Réserve faunique de Matane, Steve Deschênes, SÉPAQ



[Roger Blackburn](#)

Le Quotidien

CHRONIQUE / La chronique publiée la semaine dernière concernant le sondage de la Table faune du Saguenay-Lac-Saint-Jean a généré beaucoup d'intérêt chez les chasseurs. L'idée d'identifier des territoires de chasse à proximité des milieux périurbains et de les rendre plus accessibles à plus de gens fait son bonhomme de chemin.



Voici sur cette carte les territoires de chasse qui font l'objet d'un sondage de la Table Faune du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Photo courtoisie

«On connaît assez bien l'opinion des chasseurs qui se sont approprié les territoires de chasse dans ces secteurs et on peut comprendre qu'ils ne veulent pas changer les modalités de chasse à l'original. Comme ils occupent ce qu'ils considèrent comme leur territoire de chasse à l'original, ils veulent continuer de s'approprier le territoire comme cela se passe depuis des décennies», avance Marcel Simard de la Table faune du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui mène un grand sondage auprès des amateurs de chasse.

Appel à tous

«Ce qu'on voudrait aussi savoir, dans notre sondage c'est l'opinion des personnes qui sont détenteurs d'un certificat du chasseur et qui n'ont pas chassé en 2015. On voudrait que ces gens répondent à notre sondage (liens disponibles à la fin du texte) pour savoir pourquoi ils n'ont pas chassé ?», lance Marcel Simard qui souhaite documenter au maximum ce dossier.

La table faune a réussi à trouver des listes de chasseurs grâce au réseau des zecs, à des listes de villégiateurs et à des listes de détenteur de permis de chasse, mais il n'existe pas de liste disponible de détenteur de certificat du chasseur qui n'ont pas acheté de permis de chasse en 2015.

«Peut-être qu'il y a des amateurs de chasse qui ne vont plus à la chasse, parce qu'il n'y a pas de territoire de disponible. Peut-être que si la région offrait des possibilités intéressantes d'exploiter un territoire de chasse à proximité des milieux périurbains, nous réussirions à augmenter le nombre de chasseurs», se questionne Marcel Simard?

«Mon petit-fils m'a demandé de l'amener à la chasse au petit gibier l'an passé et je n'ai pas pu trouver un territoire où il n'y a pas de chasseur à l'affût durant la période de chasse à l'original», déplore celui qui est impliqué dans les associations de chasse et pêche de la région depuis plus de 40 ans.

Nouveaux chasseurs

Le chroniqueur de cette page fait partie de ces chasseurs qui n'occupent pas de territoire de chasse à l'original. Comme de nombreux amateurs, on applique au tirage au sort dans les réserves fauniques, mais il faut compter un investissement important pour réaliser ce genre de chasse comme c'est le cas dans les pourvoiries.

Il y a sûrement des chasseurs qui n'ont pas de territoire de chasse, qui n'ont pas de camp de chasse en forêt, qui n'ont pas de VTT, qui n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour chasser dans une réserve faunique et une pourvoirie qui sont capables d'investir dans une boîte de balle et une faible contribution financière pour se rendre sur un territoire de chasse tous les matins à moins de 50 km de leur résidence.

Je serais bien curieux aussi de connaître le nombre de chasseurs qui ne chassent pas parce qu'il n'y a pas de place de disponible. La région compte plus de 70 000 pêcheurs et environ 24 000 chasseurs. On pourrait peut-être vendre 10 000 à 20 000 permis de chasse à l'original de plus si on avait des territoires à offrir aux chasseurs qui ne chassent pas, mais qui voudraient chasser.

Voici le lien pour les détenteurs d'un certificat du chasseur et qui n'ont pas chassé en 2015 : https://fr.surveymonkey.com/r/certificat_chasseur.

Le sondage sera en ligne jusqu'au 20 mars 2016.